

La ville en demandera l'annexion à la prochaine session de l'Assemblée Législative

Un avis publié dans la Gazette officielle de Québec, en date du 29 décembre 1945 et signé par le Conseil de ville de Joliette conjointement avec la Commission scolaire, stipule que demande sera faite à la Législature provinciale à l'effet d'obtenir l'annexion à la cité de Joliette et à la Commission scolaire de Joliette, de nouveaux territoires dont il a été question au cours des délibérations du Conseil en 1945 et qui sont situés aux limites du territoire actuel de la ville, tantôt dans la paroisse du village St-Pierre, tantôt dans le Ruisseau St-Pierre (municipalité scolaire) tantôt à St-Paul de Joliette (paroisse et municipalité scolaire) tantôt à St-Charles Borromée. Le territoire annexé à la ville formerait une superficie de pas moins de 221 arpents.

La ville voudrait de plus bénéficier de certains articles de la Loi des Cités et Villes et abroger certains articles de la Loi 25-26 George V, Chap. 124. Elle veut de plus obtenir de nouveaux pouvoirs sur les matières suivantes: dépenses du Conseil, arrondissements de votation, votation du secrétaire-trésorier et nouveau dépouillement du scrutin; refonte des règlements, référendum, règlements concernant la protection de la per-

sonne et de la propriété et spécialement la construction, l'urbanisme, la garde des animaux, règlements sur la santé et la salubrité publiques et spécialement la coupe de la glace, le nombre de familles par logement, l'existence des usines et industries nuisibles à la santé, l'enlèvement des vidanges, les règlements concernant les voies et places publiques, et spécialement les lieux et endroits d'amusement, l'empiètement, l'enlèvement de la neige, la circulation et le stationnement, les franchises de transport, le nombre de taxis, l'émission des licences et permis et leur suspension, le paiement des amendes et saisie, la compensation de l'eau, les règlements concernant le commerce et l'industrie et spécialement les jeux de bagatelle, les colporteurs, l'arrestation sans mandat, la correction des rôles d'évaluation et de perception, la subdivision des terrains, l'acquisition des rues, ruelles, et places publiques, les plaintes contre le rôle d'évaluation, le rang et privilège des taxes municipales, la réunion des taxes pour fins de perception, le taux de la taxe foncière, les taxes sur radios, primes d'assurance et téléphone, les contrats et autres fins.

Un enfant de St-Pierre, tué accidentellement

Lundi après-midi, le 7 janvier, au milieu d'une nombreuse assistance, M. l'abbé Julien Riopel, vicaire à l'église St-Pierre de Joliette, chantait les louanges de Roland, fils bien-aimé de M. et Mme Rosario Charbonneau (Adora Laurin) de la rue de Lanaudière, décédé accidentellement vendredi le 4 janvier, à l'âge de 5 ans. L'enfant s'amusa à glisser de la cour de sa maison dans la rue lorsqu'à une glissade, il enfila sous une automobile. Il eut le crâne fracturé. Mandé immédiatement, le médecin ne put que constater le décès. Un peu plus tard, un verdict de mort accidentelle fut rendu à l'issue d'une enquête tenue sous la présidence du Dr Paul Lamarche, coroner. — Nos sympathies à la famille.

Naissance Lasalle

M. et Mme Roland Lasalle (Aline Dubreuil) de Joliette, sont les heureux parents d'un fils né à l'hôpital St-Eusèbe le 9 janvier 1945 et baptisé le même jour à la cathédrale par M. l'abbé Léo Forest, rédacteur à l'Action populaire. L'enfant a reçu les noms de J.-Raoul-Michel et M. et Mme J.-R. Lasalle, grands-parents, furent parrain et marraine. Mlle Solange Lasalle portait l'enfant son neveu sur les Fonts baptismaux.

JOLIETTE COMPTE PLUS DE 16,000 AMES

D'après des statistiques compilées au 31 décembre et fournies à nos bureaux par MM. les curés, Joliette aurait actuellement une population de plus de 16,000 âmes et ce chiffre ne comprend pas le personnel du camp militaire. En effet la population catholique est de 15,852 âmes. Nous n'avons pas de statistiques précises sur la population non-catholique, mais nous savons qu'elle atteint le chiffre d'environ 300, ce qui donnerait à Joliette (ville et campagne) une population totale de plus de 16,150. Si l'on retranche de ce total le nombre fourni par le personnel de nos maisons religieuses (y compris les élèves qui ne sont pas de Joliette) il reste une population de 15,000 à répartir entre les 3,100 familles qui composent les trois paroisses de la Cathédrale, St-Pierre et Christ-Roi. Il y a 40 ans, Joliette ne comprenait qu'une paroisse (la Cathédrale) et avait une population totale de 6,000 âmes.

Décès Perreault

Samedi dernier, à l'église St-Pierre, M. l'abbé Félix Lasalle, vicaire, chantait les louanges de Patricia Perreault, enfant bien-aimée de M. et Mme Léo Perreault (M.-Lse Arpin) décédée la veille, à l'âge de 5 ans. Parents et amis assistaient. — Nos sympathies.

NOTES D'UN VISIONNAIRE

■ Le différend entre la Ligue juvénile, le Conseil municipal et l'Aréna de Joliette est aussi embrouillé que les affaires internationales.

■ Dans les deux cas les petits sont écrasés. Bail, coutume, conventions, revendications tout devient sujet à interprétations contradictoires.

■ Il ressort de cela que l'Aréna est vraiment une entreprise commerciale et non un immeuble au service de la jeunesse. Il est exploité au profit des locataires et non au profit des jeunes.

■ Pourquoi donc tant d'intrigues? Pourquoi ne pas tous ensemble s'organiser pour aider nos jeunes? Ce serait du social et du chrétien.

■ C'est aussi de l'urgent. Regardons dans nos prisons.

■ La piastre pliée sur les principes est de forte pesanteur.

■ Les beaux jours que nous avons eus, s'ils avaient duré un peu, auraient invité les corneilles à nous revenir.

■ Non, dit quelqu'un, l'instinct que Dieu leur a donné est plus fidèle que la dépravée raison des hommes.

■ Bien des enfants préfèrent la grippe à l'école.

■ Quand les écoles sont fermées les enfants sont volontiers en bonne santé, autrement pourraient-ils en profiter?

■ N'est-ce pas, d'ailleurs, pour favoriser ceux qui ne sont pas malades, que l'on prend les grands moyens?

Le POINTEUR.

PROMUS AUX ORDRES SACRES

Lors des récentes ordinations conférées par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau aux ecclésiastiques du Grand Séminaire de Montréal, cinq enfants du diocèse de Joliette furent élevés aux ordres sacrés soit du sous-diaconat, soit du diaconat. Ce sont: MM. les abbés Paul Bourgeois, de Joliette, qui fut fait sous-diaque; Aurélien Breault, de St-Alexis, Robert Gaudet, de St-Jacques, Lionel Lanoix, de St-Gabriel, et Hervé Pelletier, de St-Lin, qui furent faits diacres. Nos félicitations.

Exposition de peintures

Du 13 au 27 janvier, le R. Père Wilfrid Corbeil, c.s.v., vice-supérieur et Préfet des Etudes au Séminaire de Joliette, exposera de ses peintures au parlour de cette institution. Bienvenue à tous. Entrée gratuite.

LA GRIPPE FAIT DES SIENNES

Sans augmenter notablement le nombre habituel des décès, une vague de grippe s'est abattue sur notre province atteignant son point le plus élevé à la fin de la semaine dernière. A Joliette, vu que les enfants en souffraient particulièrement, les autorités de la Commission scolaire ont décidé de retarder d'une semaine l'ouverture des écoles et à l'hôpital on a pris des mesures pour éviter la contagion en limitant au strict nécessaire les visites des parents aux chambres des malades. Nous savons par ailleurs qu'à Montréal au moins quatorze hôpitaux ont fermé leurs portes aux visiteurs. La grippe, cette année, a cette particularité qu'elle se loge dans la tête et occasionne de fréquents saignements de nez. Ici nous n'avons encore aucun cas de décès causé par la grippe, mais la plupart des foyers sont atteints dans un ou plusieurs de leurs membres et MM. les médecins ont fort à faire de même que MM. les pharmaciens. On nous apprend toutefois qu'il ne s'agit pas d'une épidémie et que le pire est passé. Il reste que les précautions sont toujours de mise.

Le Banquet des Citoyens

Il aura lieu, cette année, le mardi 5 février prochain, et l'organisation en est encore confiée à Madame Lucien Dugas.

J. O. C. — J. O. C. F.

Journée d'étude, le 20

La Jeunesse Ouvrière Catholique de notre diocèse tiendra sa journée d'étude d'hiver dimanche le 20 janvier, à Joliette, pour les dirigeants et chefs d'équipe des sections organisées tant chez les jeunes gens que chez les demoiselles dans les paroisses Cathédrale, St-Pierre, Christ-Roi, l'Épiphanie, St-Jacques, Rawdon, Crabtree, Berthier, St-Gabriel de Brandon et St-Félix de Valois. Les garçons auront leurs délibérations au local jociste de la rue Lajoie et les filles, dans les salles du couvent de l'Immaculée Conception. On sait que pour des jeunes d'Action catholique, ces journées d'étude au début de chaque trimestre sont d'une importance telle que les manquer nuit considérablement à la marche des mouvements. Aussi, les chefs diocésains comptent absolument sur la présence de tous ceux qui se doivent d'assister à cette journée.

M. M. ROUSSIN DE RETOUR DU BRÉSIL

Parti de Joliette le 24 mai 1945 pour un voyage d'études que lui avait valu une bourse du gouvernement Brésilien, M. Marcel Roussin, professeur à l'Université d'Ottawa, et fils de M. et Mme Eugène Roussin, de Joliette, était de retour parmi les siens, dimanche dernier. Accompagné de sa jeune épouse, il quitta Rio de Janeiro le 1er janvier en avion, survola la fameuse jungle Brésilienne et après deux jours, ils descendaient à Miami Floride pour monter immédiatement dans un autobus qui les déposa à New-York le 5 janvier. Et le lendemain, de bonne heure, ils étaient à Joliette, après avoir parcouru 6,000 milles.

Nous saluons le retour de ces jeunes concitoyens et nous souhaitons à M. Roussin, beaucoup de succès dans ses entreprises.

Les prisonniers ont eu de la belle visite

Le 2 janvier, dans la soirée, des jeunes gens de notre ville, invités par M. l'abbé Omer Valois, chapelain, se sont présentés à la prison de Joliette et pendant quelques heures, ils ont amusé les prisonniers et tout le personnel, de leurs jeux, de leurs histoires et de leurs gais propos. Ils ont aussi distribué pommes, oranges, chocolats, cigarettes, etc., aux détenus qui semblaient tout heureux d'une telle joie surprise. Il y eut jusqu'à des allocutions et il paraît qu'un certain Fernand Adam dont la réputation n'est plus à faire a su tirer les larmes de ses auditeurs et conquérir plus d'un cœur. Qui étaient ces jeunes capables de sacrifier une belle soirée dans le monde pour aller porter du réconfort à nos jeunes détenus? Des jocistes convaincus, conquérants et fiers de leur noble mission d'apôtres de jeunes. Ils ont fait plus en une soirée pour améliorer la jeunesse en danger que ne pouvant faire en plusieurs mois, les gens responsables qui s'émouvent sur le sort de la jeunesse et ne se soucient pas de faire observer certaines lois morales dans nos endroits publics.

Retraite fermée

Du 18 au 21 janvier, le R. P. René Ducharme, o. f. m., prêchera une retraite fermée pour demoiselles. Prière de s'inscrire à Mlle Hermine Asselin, 438, rue Richard. Tél.: 774.

N.D. de Lourdes

Réélus conseillers par acclamation, MM. Jos. Desmarais, Jos. Paquin et Albert Thibodeau. — Nos félicitations.

L'APPEL DU PÈRE

Le Pape, l'homme le mieux renseigné de l'univers sur les détresses physiques et morales sous lesquelles gémissent les peuples que la guerre a visités, estime à un million le nombre d'enfants dans la misère en Europe. Ces enfants victimes innocentes, souffrent de faim, de froid et sont exposés aux pires souffrances et à la mort. Et le Souverain Pontife souffre dans son cœur de les voir souffrir et il veut que le monde catholique, que le monde entier leur vienne en aide.

C'est dans ce but qu'il vient de publier une encyclique poignante d'émotion en faveur des enfants victimes de la guerre. Espérons que les catholiques en temps et lieu répondront à l'appel de leur Père.

A TOUS LES MOUVEMENTS DE L'ACTION CATHOLIQUE ET AUX INSTITUTRICES DU DIOCESE

POUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

Le GUIDE de janvier contenait à la page 131 un appel du Souverain Pontife en faveur de prières pour l'unité de l'Église et le programme des intentions pour chaque jour de l'octave.

Or, si tous les catholiques doivent prier pour l'unité de l'Église, combien à plus forte raison les mouvements d'A. C. et spécialement nos petits Croisés qui devraient organiser dans chacune de leur classe la récitation du chapelet quotidien aux intentions que nous allons rappeler à l'instant.

L'octave commence le vendredi, 18 janvier et dure jusqu'au vendredi, 25 janvier. Elle a pour but d'obtenir l'union des peuples dans l'unité de l'Église et le règne de Dieu sur le monde.

de entier. Chacun est invité à offrir ses prières et ses actions durant ces 8 jours aux intentions indiquées.

Les prêtres pourront retrouver l'explication dans le Bulletin de l'Union Missionnaire du Clergé, décembre 1945, page 167 et suivantes. Les Directeurs et Directrices de la Croisade recevront, à temps nous l'espérons, des feuillets qui leur seront adressés par le Centre de la Croisade Eucharistique. Les institutrices et tous les fidèles qui le souhaiteraient pourront trouver ici un résumé des intentions pour les trois premiers jours de l'octave. Nous publierons, au même endroit dans l'Action populaire de la semaine prochaine, des petites notes pour les cinq derniers jours. Ainsi:

(à suivre à la dernière page)

Elections dans St-Chs Borr.

Hier, avait lieu la mise en nomination à l'échevinage dans la municipalité de St-Charles Borromée. Le conseiller sortant de charge, était M. François Bazinet, et M. Elisée Bazinet a été élu par acclamation pour le remplacer.

Décédée à 89 ans

Mardi, décédait à St-Paul de Joliette, à l'âge de 89 ans, 7 mois, Mme Vve Damase Ratelle, née Parent (Amanda). Les funérailles auront lieu demain, 11 janvier, à la cathédrale, à 10 hres. — Sympathies.

DECES BONIN

Gaston Bonin, fils de M. et Mme Édouard Bonin (Clémence Venne) est décédé mardi, à l'âge de 17 ans, 3 mois, 23 jours. M. le chan. Omer Bonin présidera à ses funérailles demain, 11 janvier, à la cathédrale, à 9 hres. — Nos sympathies à la famille.

ON SE SEPAIT CRU EN AVRIL

La dernière fin de semaine (4 au 8 janvier) a été marquée, au point de vue température, par un dégel qui a été bien près de jeter la panique chez les gens nerveux. Alors que maints prophètes s'étaient levés en décembre pour pronostiquer un hiver sibérien, à la suite de la vague de froid qui avait soudain saisi l'Ouest du Canada, voici qu'à la veille des Rois, d'autres prophètes étaient en train d'annoncer le printemps à brève échéance et il y avait de quoi. Le thermomètre n'a-t-il pas monté jusqu'à 50 degrés lundi; la neige s'est dissipée sous le soleil; les routes ont redonné l'aspect qu'elles présentent à la fonte des neiges. On nous dit même qu'à Montréal, lundi, c'était comme en été, moins les baigneurs sur le bord des rivières. Et la tempête des Rois? et les froids de loup du Jour de l'An des temps jadis? Toutefois disons-nous bien que c'est encore l'hiver. D'ailleurs aujourd'hui, le thermomètre refloue son mercure et le froid revient... Le printemps n'est pas encore arrivé...

Chronique municipale

Vive discussion qui se termine en queue de poisson... l'Aréna et les jeunes... La Ligue Jr jouera... ne jouera pas... Le Conseil n'a rien à voir à l'Aréna — Délibérations

S. Hon. le maire J.-A. Boisvert a présidé la séance régulière du Conseil municipal, tenue lundi dernier et à laquelle assistaient MM. les échevins M. Sansregret, maire-suppléant, A. Forest, E. Martel, G. Beaudry, J.-P. Richard, A. Ducharme, Dr G.-E. Laporte et N. Hottin.

Après la lecture des minutes, de l'assemblée régulière du 24 décembre et de l'assemblée spéciale du 31, S. Hon. le Maire allait apposer sa signature lorsque l'échevin Laporte demanda à ses collègues quelle a été la réponse de M. Donat Beaudry, lors de l'assemblée spéciale du 31 décembre. Il explique qu'on l'a appelé au téléphone au moment où M. Beaudry donnait sa réponse, et qu'étant revenu dans la salle à la fin de la séance, il n'a rien entendu; il remarque que les minutes mentionnent que M. Beaudry doit confirmer par lettre son consentement à donner deux soirées à la Ligue Jr pour jouer au hockey à l'Aréna. M. Laporte a appris plus tard, après l'assemblée du 31, que M. Beaudry devait consulter ses aviseurs légaux et rendre sa réponse par écrit au secrétaire. M. Laporte veut donc des explications. Le Maire lui affirme que M. Beaudry a donné

sa réponse de vive voix avant de partir le 31 et qu'il devait confirmer cette réponse par lettre, à savoir qu'il accordait deux soirées à la Ligue Jr pour jouer du hockey à l'Aréna. MM. les échevins Forest, Martel et Beaudry partagent l'opinion de M. le Maire; MM. Sansregret et Ducharme, sont dissidents; quant à M. Richard, il ne put se prononcer. (Ils étaient donc 4 contre 2). Comme M. Laporte insiste pour faire comprendre que M. Beaudry n'avait pas en fin de compte donné de réponse définitive, le Maire lui réplique: "N'essayez pas de changer les paroles de M. Beaudry; d'ailleurs M. Bonin n'a pas fait les minutes à peu près; le secrétaire a assez d'expérience pour prendre les délibérations du Conseil comme il faut". Alors, M. Laporte suggère que le président de la Ligue s'entende avec les locataires de l'Aréna, et signe une convention, tout comme l'a fait la Ligue Industrielle; M. Forest émet l'opinion que la chose ne sera pas facile vu que les intéressés ne sont encore venus à aucune entente et que la saison est très avancée et sera terminée avant que les choses ne soient réglées.

(à suivre à l'intérieur)

CHEZ LES
ARTISANS
CANADIENS-FRANÇAIS
JUSTICE - ÉCONOMIE - BIEN - ÊTRE

L'EXECUTIF GENERAL DE LA SOCIÉTÉ DONNERA UN BANQUET EN L'HONNEUR DES ORGANISATEURS DU DISTRICT DE JOLIETTE

Le 20 janvier, sous le patronage de Son Excellence Mgr Papineau, la Société des Artisans Canadiens français offrira un banquet au château Windsor en l'honneur des succès remportés en 1945 par l'équipe des organisateurs du district de Joliette (5) dont M. Félix Surprenant, directeur général, est le patron et M. J.-Bte Forget, de Joliette, l'organisateur en chef.

Comme on le sait, notre district s'est classé le 1er de la Société en 1945 ayant atteint un maximum de près de \$700,000. de ventes d'assurances nouvelles, grâce au dévouement des officiers des succursales et à l'esprit d'initiative de l'organisateur en chef et du propagandiste, M. Eugène Sincerny.

Ces succès, aux yeux du Président général Me René Paré, et des officiers

du Bureau-chef méritent d'être soulignés. Aussi tous les membres de l'Exécutif général, accompagnés de leurs épouses et de M. l'abbé G. Caron, aumônier général, seront à Joliette, dimanche le 20 janvier pour célébrer le labeur fructueux des nôtres. Au souper qui sera servi, seront présents outre les personnes déjà mentionnées, Son Exc. Mgr Papineau; l'hon. Sénateur Ferland; l'hon. Ant. Barrette; M. le député G.-E. Lapalme; M. le Maire de Joliette; M. le chan. O. Archambault, aumônier de district; les officiers du Comité d'Action du district, et des représentants de chacune des succursales de la Société situées sur le district de Joliette. Il y aura à l'issue du souper, allocutions de circonstance et... surprises... de circonstance...

Du lundi au vendredi:
4582, rue Chabot,
MONTREAL, Qué.

De 1 à 9 h. p.m., le samedi
seulement:
237, nord St-Barthélemy,
JOLIETTE, Qué.

Gracien Fleury

AGENT AUTORISE POUR LE COMTE DE JOLIETTE

Pianos "Quidoz"
Lessiveuses
Réfrigérateurs:
Domestiques et
commerciaux.



Machines à coudre
Lessiveuses
à gazoline
pour les campagnes où
il n'y a pas d'électricité

L'ÉPIPHANIE

(D.N.C.) — BAPTEMES — Le 12 décembre 1945, à M. et Mme Ernest Bélanger (Françoise Poitras) une fille baptisée, Marie - Annette - Francine. Parrain: Georges Bélanger; marraine: Annette Payette; porteuse: Mlle M. Bélanger. — Abbé M. Piette.

— Le 18 décembre, à M. et Mme Arthur Leblanc (Angéline Vézina) une fille baptisée Marie - Claire - Rita. Parrain et marraine: M. et Mme A. Quillas Vézina (Hermine Brouillette) de St-Esprit. — Abbé M. Piette.

— Le 20 décembre, à M. et Mme Hubert Poitras (Germaine Poitras) une fille baptisée Marie - Régina - Jeannine. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-Albert Payette (Eva Poitras); porteuse: Mme veuve Albert Poitras. — Abbé P. Masse.

— Le 25 décembre, à M. et Mme Gérard Barbier (Rita Picotte) une fille baptisée Marie - Noëlla - Gabrielle - Fleurette. Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Barbier (Augustine Robinette) de St-Roch. — Abbé M. Piette.

— Le 4 janvier 1946, à M. et Mme Maurice Desjardins (Annette Amireault) un fils baptisé Joseph - Paul - Lionel. Parrain: Dr Paul Desjardins, dentiste, de Berthierville; marraine: Mme Louise Monahan; porteuse: Mme Gérard Carignan. — Chanoine L.-Ph. Lamarche, curé de St-Barthélemy.

— Le 6 janvier, à M. et Mme Rodolphe Gaudet (Anna Jetté) un fils baptisé Joseph - Epiphane - Serge. Parrain: Jean-Paul Forget; marraine: Joséphine Gaudet; porteuse: Thérèse Forget. — Abbé P. Masse.

MARIAGE — Le 29 décembre 1945, M. Hermas Lebeau, fils de M. Joseph Lebeau et de feu Alexandrine Dufort, épousait Mlle Claire Favreau, fille de M. Joseph Favreau et Aimée Papineau. M. Albert Lebeau servait de témoin à l'époux, et M. Joseph Favreau était témoin de l'épouse. Officiant: M. l'abbé M. Piette. — Meilleurs vœux de bonheur aux époux.

FUNERAILLES — Le 24 décembre 1945, avaient lieu les funérailles de M. Jean-Baptiste Pimparé, époux de Albina Dinelle, décédé à l'âge de 85 ans.

— Le 24 décembre, a été inhumée Florida Lafleur, épouse de M. David Masson, décédée à l'hôpital Général de Verdun, à l'âge de 57 ans.

— Le 2 janvier, est décédée Marie-Anne Desjardins, épouse de M. Joseph Arbour, à l'âge de 66 ans et inhumée à St-Paul de Joliette le 5 janvier.

— Le 5 janvier, avaient lieu les funérailles de M. Joseph Lapierre, décédé le 3 janvier à l'âge de 83 ans et 6 mois. Il laisse pour le pleurer son épouse Mary Coderre; ses enfants: Sr Marie Archangéline de la Providence, à Joliette; Camille, Mme Oscar

Morneau (Maria) et Mme Henri Lapointe (Antoinette) de Montréal; Mme Phébia Lapointe (Yvonne) de Boston; ses petits-enfants: Oscar, Henri, Lucien et Lorette Morneau, Lucien et Hélène Lapointe, de Montréal; Gladys et Georges Lapointe, de Boston.

La levée du corps fut faite par M. le curé Georges Robitaille et le service chanté par M. l'abbé Paul Masse.

Étaient porteurs: MM. Ismael Marien, Hubert Coderre, Alfred Miron, Médéric Contant, Jos. Gauthier et Albéric Carboneau. Ont fait la quête: MM. Oscar Morneau et Philias Gagnon.

Sincères condoléances à toutes ces familles éprouvées.

ST-JOACHIM LA PLAINE

(D.N.C.) — BAPTEME — A M. et Mme Gaétan Chaumont (Marie-Ange Mathieu) un fils, Joseph - Aimé - Noël. Parrain: Josaphat Martel, de St-Lin grand-oncle de l'enfant; marraine: Majella Mathieu, tante de l'enfant; porteuse: Rose-Agathe Mathieu, tante de l'enfant.

MESSE DE MINUIT — M. l'abbé Victor Chaumont officia, assisté de M. le curé Richard et du R. Père Eloi Provencher, s.s. La chorale des hommes se fit remarquer en exécutant une belle messe en chant grégorien. A la 2ème messe, les élèves du couvent nous firent entendre de beaux chants, grâce au dévouement des religieuses. A la 3ème messe, les enfants de Marie firent les frais du chant. Ce qui donna à la fête de Noël un accent de piété bien propre à notre petite paroisse.

Le 1er JANVIER — M. le curé Richard en termes délicats offrit ses souhaits à ses paroissiens, et leur donna sa bénédiction paternelle. Au cours de son allocution il exhorta les fidèles à mettre en pratique ses sages conseils.

SOUHAITS — A M. le curé Richard que la grippe retient au lit, nous formons des vœux pour que son état de santé s'améliore bientôt, ainsi aux autres malades de la paroisse.

ST-LIGUORI

(D.N.C.) — DECES — Le 28 décembre a été inhumé dans notre cimetière M. Arsène Vincent, époux de feu Laura Forest, et père de Mme Adrien Deschênes de cette paroisse. M. Vincent demeura à St-Liguori pendant plusieurs années et est décédé à Montréal. — Nos sympathies à la famille.

— Le 29 décembre a été inhumé ici M. Basile Proulx, époux de feu Marie-Louise Vincent. — Nos sympathies à la famille.

BAPTEME — Le 29 décembre a été baptisée sous les noms de Marie-Gertrude-Noëlla, enfant de M. et Mme

Léo Rivest (Fleurette Chevette). Parrain et marraine: M. et Mme Rodolphe Chevette (Ida Ducharme) de St-Ambroise.

RETRAITE — Du 8 au 11 janvier une trentaine d'hommes suivent les exercices de la retraite fermée, prêchée à la Maison Querbes.

DECES — Le 5 janvier est décédé M. Avila Populus, à l'âge de 85 ans et 6 mois, époux de feu Marie-Louise Leblanc. Il laisse dans le deuil une fille: Mme Louis Thériault (Corinne); son gendre: M. Louis Thériault, et ses petits-enfants. — Nos sympathies à la famille.

LAVALTRIE

(D.N.C.) — VA ET VIENT — Le R. Père Lucien Alarie, C.S.S.R., de Sherbrooke, a rendu visite à sa grand-mère Mme E. Lavoie.

— Mlle Rose Villeneuve, de Lavaltrie, a passé quelques jours à St-Donat, avec sa mère.

Dernièrement, nous avons eu la visite de M. l'abbé Ferdinand Mousseau, enfant de la paroisse.

— Le R. Père Bertrand Peltier a visité ses parents à Lavaltrie, à l'occasion des fêtes.

— M. l'abbé Louis Robillard, curé de St-Cuthbert, a rendu visite à son frère, M. Emile Robillard, de Lavaltrie, à l'occasion du Jour de l'An.

— Nous signalons le retour du front de M. Wilfrid Jussaupe et nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

GOURET — Le club du Cercle Sportif Lavaltrie, sous la gérance de M. Georges Archambault, après maintes victoires, a triomphé des Etudiants de Lanoraie, par le score de 4 à 3.

Dimanche le 13, nous recevrons le Club Déziel, de Montréal.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

(D.N.C.) — BAPTEME — Le 6 janvier, à M. et Mme Ephrem Meunier (Thérèse Complaissance), un fils baptisé Joseph - Viateur. Parrain et marraine: M. et Mme Viateur Complaissance (Béatrice Lapointe), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Germaine Meunier, soeur de l'enfant. — P.-D. Robert, ptre.

SEPULTURES — Le 4 janvier, l'abbé P.-D. Robert, vicaire, chantait les louanges d'André, décédé accidentellement, à l'âge de 6 ans et 1 mois, fils de M. et Mme Médéric Rivest (Bernadette Tourangeau).

— Le 7 janvier, le R. Père Lesage, c.s.v., aumônier de l'École d'Agriculture de St-Barthélemy, chantait assisté de MM. J.-A. Laporte et P.-D. Robert, le service de Mme Godefroy Perreault (Augustine Lachapelle), décédée à St-Brigitte, Montréal, à l'âge de 81 ans et 11 mois.

Le même jour, l'abbé J.-A. Laporte, vicaire, chantait, assisté du Père Lesage et de l'abbé P.-D. Robert, le service de M. Adélar Lavolette, époux de feu Martine Foisy, décédé à l'hospice Notre-Dame, l'Assomption, à l'âge de 83 ans et 4 mois. — Nos sympathies à toutes ces familles éprouvées.

PROMPT RETABLISSEMENT — A Mme Almanzor Beaucage qui est revenue chez elle après une opération subie dans les yeux, à l'hôpital Notre-Dame, Montréal.

— A Mme Adolphe Amireault qui a du subir une opération et qui actuellement est à l'hôpital St-Eusèbe Joliette.

STE-JULIENNE

(D.N.C.) — BAPTEMES — Le 27 décembre 1945, à M. et Mme Laurent St-Jean (Cécile Ethier) une fille baptisée Marie-Noëlla-Lucie. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Ethier, oncle et tante de l'enfant.

— Le 30 décembre, à M. et Mme Armand Laramée (Lucile Collin), un fils baptisé Joseph - Aurèle - Réal. Parrain et marraine: M. et Mme Eddy Laramée, oncle et tante de l'enfant.

DECES — Le 31 décembre nous avons inhumé le corps de M. Modeste Moreau, époux de Céline Martin, ex-sacristin durant 18 ans. Depuis quelques années M. Moreau résidait à St-Lin. Il était âgé de 75 ans. — Sincères sympathies à la famille.

— Le 8 janvier ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Langlois, époux de feu Marie St-Amour, décédé à l'âge de 83 ans. — Sympathies à la famille.

— Sincères sympathies aux familles Mongeon et Ricard à l'occasion du décès de Mme Raphael Mongeon (Julienne Ricard).

ST-JACQUES

(Spécial) — Le 5 janvier a été baptisé par M. l'abbé A. Piette, Joseph-Eduard-Roger-Yves, enfant de Roger Contant et de Claire Bell. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Contant, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Fleurette Contant, tante de l'enfant.

EN VISITE — Mlle Réjeanne Contant, de l'Épiphanie, en promenade chez son père, M. Edouard Contant.

— M. et Mme Joseph Contant et leurs enfants en visite à Montréal.

— M. et Mme Emile Contant, de passage à l'Épiphanie, en fin de semaine.

ST-ESPRIT

(Spécial) — Le 12 janvier aura lieu le mariage de M. Jean Daoust, de Montréal, et de Mlle Lucienne Dulong, fille de M. et Mme Elisée Dulong. Ce mariage sera béni à St-Esprit, dans la plus stricte intimité, par le R. Père Lucien Dulong, c.s.v., frère de la mariée. Les nouveaux mariés iront à Québec en visite chez M. Gaston Dulong. Par la suite, ils habiteront Montréal.

ST-DAMIEN DE BRANDON

GLORIA IN EXCELSIS DEO — Par une nuit sereine, les fidèles assistent en foule à la messe de minuit. L'église se revêtu sa plus belle parure, le peuple est recueilli, l'ordre parfait. Le Minuit, Chrétiens, fut chanté par M. Thomas Mathieu et l'Adeste Fidéles, par M. Dominique Bolduc. La chorale a rendu avec succès la messe à deux voix de Lamoureux. A l'orgue, Mme Thomas Mathieu.

A la messe de l'aurore on chanta les airs de Noëls harmonisés de Gagnon.

M. LE VICAIRE EST PARTI! — Appelé par Mgr l'Evêque à exercer son ministère à St-Paul de Joliette, il se soumet, et il est parti! Nous a-t-il quittés complètement? Non. Tout le bien qu'il a fait à St-Damien depuis onze ans, demeure et rappellera toujours son grand cœur et son dévouement à toute épreuve. Puisqu'il ne nous a pas permis de lui exprimer nos regrets et nos vœux, que l'Action populaire se fasse notre interprète pour lui présenter, avec l'assurance de notre reconnaissance, nos meilleurs vœux pour un bon et fructueux ministère à St-Paul.

BIENVENUE — Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. l'abbé Antonio Riopel, notre nouveau vicaire. Nous l'assurons de tout notre respect et espérons qu'il saura se plaire au milieu de nous.

ST-CUTHBERT

(D.N.C.) — PATINOIRE ET SKI — Dans nos rapports précédents, nous avons parlé de nos côtes intéressantes pour le ski; un monte-pente est maintenant installé et fonctionne très bien. Tous les amateurs sont cordialement invités et ne regretteront pas leur voyage; la route est ouverte aux automobilistes du côté de Berthier; au restaurant de la salle on peut se reposer confortablement et on sert aussi des repas légers.

Ceux qui aiment le gouret ont l'occasion d'assister tous les dimanches à une partie intéressante et ceux qui veulent patiner ont aussi l'occasion de satisfaire leurs désirs.

Notre équipe a déjà rencontré le Collège de Berthier, le Lanoraie; la mauvaise température de dimanche dernier a empêché le Lavaltrie de se mesurer avec nos joueurs.

SAINT-ESPRIT

(D.N.C.) — SPECIAL — Contrairement à ce qui avait été annoncé dernièrement dans les journaux, la mascarade qui devait avoir lieu le 2 mars a été fixée au 26 février. En cas de mauvais temps, elle sera remise au mardi, 5 mars.

DEPLACEMENTS — Mlle Yolande Gour de Montréal, de passage à St-Esprit, à l'occasion des fêtes.

— Mlle Colette Gobeil visite ses grands-parents chez M. et Mme Gustave Latendresse, à l'occasion du Jour de l'An.

PROMPT RETABLISSEMENT — A Mme Bruno Charbonneau actuellement à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Province de Québec,
Municipalité de
ST-AMBROISE DE KILDARE

Sympathies

Résolution adoptée à une session régulière du Conseil municipal de St-Ambroise de Kildare, tenue le 7 janvier 1946, sous la présidence de Son Honneur le Maire Phidias Robert et de MM. les conseillers Wilfrid Chevalier, Joseph Blouin, Téléphore Valois et Léo Grégoire.

ATTENDU que les membres de ce Conseil municipal ont appris avec regret la mort de M. Adélar Chevette;

ATTENDU que M. Adélar Chevette a été conseiller pendant plusieurs années et ensuite maire de cette municipalité pendant dix-neuf ans et longtemps à la tête de plusieurs autres organisations paroissiales;

Il est proposé par M. le conseiller Wilfrid Chevalier, secondé par M. le conseiller Léo Grégoire et adopté à l'unanimité qu'un vote de sympathie soit offert à la famille Chevette, et qu'une grand-messe soit payée pour le repos de son âme en reconnaissance pour le dévouement qu'il a apporté durant ses années de vie publique.

Et copie de cette résolution soit transmise à la famille Chevette et aux journaux locaux pour publication.

Signé: Phidias ROBERT, Maire,
Emile BRUNEAU, sec.-trés.
Copie certifiée:
Emile BRUNEAU, sec.-trés.

BINGO AUX COUVERTES

Organisé par des citoyens, au profit d'une bonne oeuvre
MARDI LE 29 JANVIER, A 8 HRES

à la salle de

L'Ecole Supérieure St-Viateur

BILLET: 35 SOUS, EN VENTE A 628, NOTRE-DAME — Tél.: 1219w
et à 840, DE LANAUDIÈRE, — Tél. 1465w

M. ET MME BERNARD BOULARD ET LES MEMBRES
DE LEUR FAMILLE

remercient sincèrement toutes les personnes qui leur
ont témoigné de la sympathie
à l'occasion de la mort de leur enfant bien-aimée
FRANCINE.

Janvier, 1946.

LAVALTRIE

No 86 — Suite

Par l'abbé Donat Martineau, de la Société Historique de Joliette

La Paroisse

A l'occasion du trentième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, M. le curé Beaubien fit bâtir une chapelle dédiée à la Vierge Immaculée, à l'extrémité ouest du village. Cette chapelle fut bénite par Mgr Fabre, le 8 novembre 1884 et le 31 juillet 1885 on y érigea le chemin de la croix. Les personnes pieuses du voisinage eurent toute liberté de s'y réunir pour prier pendant le mois de Marie et en d'autres circonstances particulières. Ce petit sanctuaire servit aussi presque régulièrement de reposoir dans les processions de la Fête-Dieu.

L'abbé CYRILLE-STANISLAS HUET, né à Boucherville, le 13 décembre 1847, de François Huet, cultivateur, et de Julie-Archange Bachand, fit ses études à Saint-Hyacinthe et fut ordonné à Montréal par Mgr Bourget, le 3 septembre 1871. Vicaire à Berthierville (1871-1874), à Laprairie (1874-1877), à Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1877-1878); desservant à Nashua dans le New-Hampshire (1878-1879); curé de Hochelaga (1879-1884), de Lachenaie (1884-1885), de Lavaltrie (1885-1903); retiré à l'Assomption (1903-1904); curé de Saint-Sulpice (1904-1908), où il est décédé le 13 juillet 1908. Inhumé à Saint-Sulpice.

Deux ans après son arrivée à Lavaltrie, M. le curé Huet entreprit de restaurer l'église. En 1892, il confia l'œuvre de la décoration intérieure, à Adolphe Rho, de Bécancour, qui s'était fait peintre de portraits et décorateur d'églises après avoir été sculpteur et entrepreneur. Comme on peut le constater encore aujourd'hui, Adolphe Rho, aidé de ses quatre jeunes fils Zoticque, Fortunat, Auguste et Vigor, fit entrer dans cette décoration de peinture à fresque toutes les couleurs liturgiques, sauf le noir... Des goûts et des couleurs, il ne faut pas discuter, disaient les scolastiques du Moyen-Age. Conformons-nous ici même à cette règle de prudence particulière.

Au cours de l'été de 1894, quelques anciens, établis à Montréal, formulèrent le projet de réunir au pays natal tous les membres de la grande famille paroissiale. Leur proposition reçut partout un accueil enthousiaste. La fête eut lieu le 26 du mois d'août. Elle débuta par une messe solennelle chantée par M. le curé Huet, assisté de MM. Moïse Prud'homme et Louis Laporte, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Desjardins, S.J., prononça le sermon de circonstance. Les membres du comité d'organisation occupaient des places d'honneur. Voici les noms de ceux qui composaient ce premier conseil des Anciens: MM. Conrad Pelletier, avocat, député de Laprairie, président; L. Ovide Héту, N.P., trésorier; Georges Renault, échevin de Montréal, secrétaire; Anselme Labrecque, Clément Robillard, Jean-Louis Pelletier et Louis Perreault, manufacturiers, conseillers; M. le Dr S. Martineau de Lavaltrie et le maire de la paroisse, M. Joachim Charland.

Après la messe, la foule se rendit au bois de pins, qui fut le rendez-vous de tant d'excursionnistes de la ville pendant de nombreuses années. Un dîner succulent, préparé par des dames de la paroisse, y attendait les pèlerins et les paroissiens. Au nom de la paroisse, M. le Dr Martineau présenta une adresse de bienvenue aux visiteurs. Prirent aussi la parole: MM. Conrad Pelletier, Jeannotte, député du comté de l'Assomption dont Lavaltrie faisait alors partie au fédéral, Victor Allard, député de Berthier à Québec, l'échevin Geo. Renault. En répondant à l'adresse de bienvenue, M. Conrad Pelletier présenta à M. le curé Huet une bourse de \$400. don des visiteurs à l'église. Tous les orateurs évoquèrent avec émotion le souvenir du vénéré curé Marcotte. Le Dr Martineau ayant exprimé le regret qu'un monument ne fut pas encore élevé à la mémoire de ce grand bienfaiteur de la paroisse, les organisateurs de la fête résolurent de renouveler l'année suivante leur invitation aux Anciens, afin d'inaugurer ce monument qui serait leur œuvre, à l'occasion du service funèbre célébré annuellement en août pour le repos de l'âme de M. le curé Marcotte.

Nul ne formulait plus ardemment ce vœu que M. Conrad Pelletier, l'âme dirigeante de ces mouvements patriotiques. A son appel, d'autres citoyens influents de Montréal se joignirent avec empressement au comité exécutif des Anciens, en prévision de la démonstration touchante que devait être la seconde convention paroissiale: MM. Henri St-Pierre, négociant; Pierre Giguère et Joseph Pelletier, bourgeois; Georges A. Lacombe et Isidore Lavolette, médecins. (à suivre)

COMMANDEZ

vos appareils électriques
maintenant

- Chauffeuses à eau.
- Machines à laver,
- Réfrigérateurs,
- Poêles électriques,
- Fers à repasser,
- Grilles pain,

Gatineau Power Co.
RAWDON, Qué.

Aviculteurs

Éleveurs de poussins
PLYMOUTH ROCK BARRES

Achetez vos poussins d'un Couvoir Certifié et augmentez vos
revenus. — Commandez vos poussins
à bonne heure.

NOTRE COUVOIR EST CERTIFIÉ PAR LE MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE DE QUÉBEC.

Ces poussins proviennent de poules sélectionnées et éprouvées
contre la diarrhée blanche.

DEMANDEZ NOS PRIX.

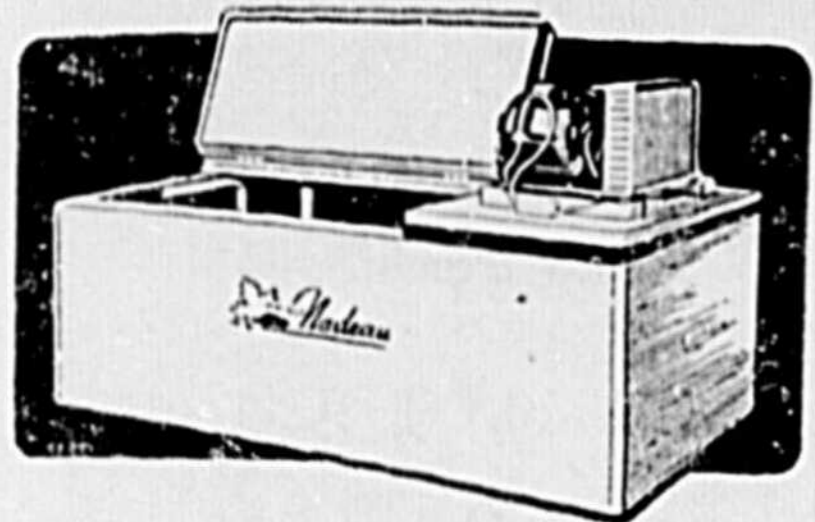
COUVOIR COOPÉRATIF
St-Jacques, Co. Montcalm

EUGENE SINCERNY, secrétaire-gérant,

TELEPHONE 56

Le refroidisseur à lait

"NADEAU"



La MAISON NADEAU présente le refroidisseur à lait le mieux construit et le plus économique d'opération. Il accumule une épaisse couche de glace sur les quatre murs. C'est le refroidisseur à lait le plus répandu dans la Province. Il est fabriqué en modèles de 4 à 16 bidans.

LIVRAISON IMMEDIATE SI DESIREE, OU GARANTIE POUR LE PRINTEMPS.

Ce refroidisseur à lait porte l'approbation des grandes laiteries de Montréal et des Ministères de la Santé et de l'Agriculture.

Demandez nos prix et notre bulletin.

REFRIGERATION COMMERCIALE

La MAISON NADEAU fabrique une ligne complète de compoirts et réfrigérateurs pour bouchers, épiciers, restaurateurs, hôtels, hôpitaux, tavernes, institutions religieuses et coopératives.

La MAISON NADEAU a en magasin le plus gros assortiment d'appareils de réfrigération de la Province.

Livraison immédiate si désirée, quelque soit votre besoin.

Maison Nadeau

4831, Papineau, Montréal

Dépt. "U"

Province de Québec, Municipalité du Village de ST-FELIX-DE-VALOIS

CONDOLEANCES

Extraits des minutes d'une séance du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le 7 janvier 1946, et à laquelle il y avait quorum.

A l'occasion de la mort de M. Joseph Jubinville, surintendant de l'Aqueduc municipale, M. le conseiller Gérard Bonin propose, secondé par M. le conseiller Henri Benny, que les sympathies des membres de ce conseil soient offertes à Mme Joseph Jubinville, ainsi qu'aux membres de la famille; et que copie de la présente résolution soit transmise à Mme Jubinville, ainsi qu'aux deux journaux locaux pour publications.

Adopté à l'unanimité.
Signé: J.-Geo. DUFRESNE, Maire, Onias HENAU, sec.-trés.
Vraie copie: Onias HENAU, sec.-trés.

Succès dans l'enseignement

Mlle Gabrielle Gadoury, école No 2, de Ste-Elisabeth; Edwidge Lessard, école du village de St-Ignace-de-Loyola, et Mlle Thérèse Champagne de St-Félix-de-Valois, viennent de recevoir du Surintendant de l'Instruction publique par l'entremise de M. l'inspecteur J.-A. Ricard, la gratification de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. De même Mlle Rose Latendresse de St-Sulpice, et Mlle Gabrielle Lafortune, de Vaucluse, par l'entremise de M. l'inspecteur J.-B. Chartrand.

RAWDON

(D.N.C.) — SEPULTURES — Le 31 décembre décédait à Charlemagne, M. Ovilla Courtremanche, âgé de 74 ans. Les funérailles eurent lieu à Rawdon et le service fut chanté par M. le curé Vincent Piette. M. Courtemanche était un ancien paroissien.
— Le 3 janvier décédait à St-Lambert, M. Frank Dupuis de la paroisse de Ste-Marie, Long Island, New-York. Il était l'époux de Emélie Armubuster. Les funérailles eurent lieu à Rawdon au milieu d'un grand nombre de pa-

rents et d'amis parmi lesquels on pouvait remarquer sa soeur Mme André Beauséjour et ses deux frères: MM. Albert et Wilmer Dupuis.

MARIAGE — Le 5 janvier, M. Arsène Lévesque, fils d'Emile, et de Georgianna Huneault de Chertsey, unissait sa destinée à Julienne Leclerc, fille de Edouard Leclerc et de Joséphine Marcotte, de Rawdon. Les deux pères servaient de témoins à leurs enfants.

Au nombre des rapatriés

Le soldat J.-D. Plouffe de Joliette et le lance-caporal H. Laporte, de l'Épiphanie, étaient au nombre des Canadiens à bord du Scythia arrivé à Halifax samedi dernier le 5 janvier.

VAUCLUSE

(D.N.C.) — De passage à St-Roch: MM. et Mmes Joseph Lafortune, Fernand Lafortune et Joseph Racette.

— Mme Joseph Magnan, de Montréal, chez son père, M. Odilon Guibault.

— M. et Mme Gaston Ledoux, de Sherbrooke, chez M. Henri Gauthier.
— M. J.-Bruno Lafortune, de Noranda, chez sa mère, Mme Oscar Lafortune.

M. Albert Jolicoeur a été nommé marguillier en remplacement de M. Armand Lafortune, sortant de charge.

Ste-Marie Salomé

(D.N.C.) — Le 5 janvier 1946 est décédé, le plus vieux citoyen de Ste-Marie Salomé, M. Edmond Blanchard, âgé de 94 ans et 2 mois. Ses funérailles ont eu lieu le 7 janvier. M. le curé Chaussé fit la levée du corps et M. l'abbé Joachim Forest chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Louis Coderre, Marc Brien, Clément Blanchard et Robert Richard.

Le défunt laisse un fils: M. Edmond Blanchard et une fille Mme Joseph Richard; 23 petits-enfants et 67 arrière petits-enfants, dont quelques uns de la cinquième génération.

M. Blanchard était un bon chrétien, laborieux, adroit et estimé de tout le monde.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

POUSSINS !!!

C'EST LE TEMPS DE PENSER A ACHETER VOS POUSSINS POUR LA SAISON 1946.

Pour bien REUSSIR votre élevage exigez DEUX CONDITIONS:
1—L'épuration à 0% de réacteur contre la diarrhée blanche (Pullorum) de tous les troupeaux fournissant des oeufs au Couvoir d'où viendront vos poussins;
2—Exigez qu'à la tête de ces troupeaux il y ait des coqs R.O.P. de deux générations.

Ceci signifie pour vous

La rusticité, le poids et la ponte de gros oeufs.

Vous pouvez vous procurer de ces poussins de HAUTE QUALITE

COUVOIR COOPERATIF de ST-BARTHELEMY

ou de Son représentant dans votre paroisse.

Gérard Valois,

REPRESENTANT OFFICIEL TELEPHONE 55

Pour rire

CASSATION

Baptistine entrée depuis huit jours chez un nouveau maître, en est à sa dixième assiette cassée.

Maladroite que vous êtes, s'écrie Madame. Où donc serviez-vous avant d'entrer ici?

— Chez un juge de la Cour d'Appel.

— On dirait plutôt que vous serviez à la Cour de Cassation.

IL APPROUVE

Le Juge. — Le premier qui interromp le tribunal sera renvoyé chez lui.

L'accusé. — Hourral Hourral! J'en suis.

LES NOCES INTERESSEES

Ils étaient mariés depuis huit jours et la... conversation languissait.

— Pense donc, dit tout à coup la jeune épouse, nous n'avons plus que 24 ans et 257 jours pour nos noces d'argent!

Soyez membre

de la

Société St-Jean Baptiste de Joliette

NOTRE SOCIÉTÉ NATIONALE

Téléphonez donc, ou rendez-vous aux adresses suivantes:

M. Albert Mailhot, 102 Lajoie Nord Tél.: 504.

M. Adrien Lavallée, 63 St-Chs-Borromée Nord; ou à l'Étoile du Nord; Tél.: 43.

M. Fernand Ducharme, 891 rue Notre-Dame; Tél.: 1241-J.

M. Maurice Desrosiers, 77 Place Bourget Nord ou à l'hôtel de ville; Tél.: 269.

M. Henri Savignac, 283 Richard; Tél.: 462-W.

COTISATION: \$1.00 PAR ANNEE

CHRONIQUE MUNICIPALE

(suite de la 1ère page)

M. l'échevin Sansregret demande ce que le Conseil a à faire en cette question. Le Maire réplique qu'il faut que les jeunes jouent à l'aréna plutôt que de courir les rues. Les directeurs des écoles le demandent, et c'est juste qu'ils y jouent, tout comme les années passées. Le bien-être de la jeunesse doit d'ailleurs intéresser le Conseil et de plus l'aréna qui appartient à la ville a été bâti pour le bien-être des jeunes. L'échevin Laporte explique que malheureusement le bail de location de l'aréna ne prévoit rien pour obliger les locataires de l'aréna à donner plus de soirs qu'ils n'en donnent actuellement et même que la Ligue Jr est exclue du bail. Pourtant M. le Maire fait remarquer que les baux ont été renouvelés chaque année sans subir aucun changement et cela depuis le début de la guerre.

M. Gaston Pelland présente à la séance, au nom des jeunes qu'il représente, demande qui a pu préparer ces baux. On ne put lui répondre. M. Pelland rappelle qu'il y a deux ans les conventions faisaient partie du bail. M. Laporte lui montre les documents signés par d'autres locataires de l'aréna, avant ceux-ci, et M. Pelland constate à sa grande surprise, que les jeunes de la Ligue Jr ont été exclus du bail depuis quelques années. Alors, devant le Conseil, M. Pelland demande à M. Paul Sansregret, de faire un bon mouvement en faveur des jeunes et de leur accorder un soir de plus. M. Sansregret répond qu'il ne peut s'engager parce qu'il n'est pas seul dans l'administration et M. Beaudry est absent du Conseil. Le secrétaire donne alors lecture d'une lettre reçue des locataires de l'aréna (pas la lettre promise). Cette missive explique que toujours et en tout temps les locataires actuels ont respecté le bail et que la part des jeunes a été respectée selon les engagements pris. Deux opinions légales étaient attachées à la lettre, l'une de Me Robert Tellier et l'autre de Me Armand Lavallée. Ces documents, en résumé, donnent droit aux locataires. M. le Maire semble surpris et trouve ridicule que les locataires s'engagent vis-à-vis du Conseil et ne respectent pas ensuite les engagements pris volontairement devant lui.

En conclusion, de cette longue discussion, il résulte que la Ligue Jr devra rencontrer de nouveau les locataires de l'aréna et leur demander de changer les heures d'ouverture de la

patinoire; M. Pelland suggère de jouer deux parties le même soir, soit le lundi en commençant à 7 h. 30 au lieu de 8 heures.

Mais à ce moment on avertit M. Pelland que le Conseil n'a rien à voir là-dedans et qu'il devra rencontrer les locataires de l'aréna et décider avec eux, le Conseil n'y pouvant rien. Le Conseil a donc perdu un temps précieux la veille du Jour de l'An, en tenant une séance spéciale pour obtenir une réponse, qui a été répudiée quelques jours après... et il a perdu plus d'une heure en discussion, lundi soir, pour en arriver à la conclusion que la chose ne les regardait pas... Et la Ligue Jr attendra... Ce serait à mourir de rire, si ça n'était pas si triste...

Au chapitre des demandes verbales, MM. Savoie et Pelletier demandent l'annulation de l'un des deux contrats d'électricité qu'ils ont signés. M. Savoie explique qu'il n'emploie qu'un moteur de 40 forces actuellement et que celui de 50 forces est inactif. De par les contrats, ils sont tenus de payer le minimum de demande et s'ils n'avaient qu'un moteur ils paieraient la demande ordinaire; il en résulterait une économie de près de \$40.00 par mois, jusqu'au 1er mai. Le Conseil se rend à la demande des intéressés.

Le secrétaire fait part au Conseil qu'il a reçu du Ministère du Travail Fédéral une requête en faveur des licenciés de l'armée, à savoir, leur donner une préférence quant au travail et au logement. Il soumet aussi au Conseil que la Commission Municipale de Québec autorise le Conseil de ville à faire un emprunt à la Banque de \$75,000. pour être transporté au fonds de réserve.

Le directeur de l'Union Musicale, M. E. Prévost, présente au Conseil le bilan des activités de la fanfare durant l'année écoulée. Comme la caisse accuse un léger déficit, le Conseil donnera un octroi pour le combler.

Le greffier de la ville de St-Hyacinthe adresse une lettre en réponse à une autre de notre secrétaire, demandant des renseignements sur le règlement des taxis dans cette ville. Après lecture de ce règlement, on constate qu'il est presque identique au nôtre.

Ayant entendu dire que le camp militaire serait fermé le 14 janvier, le secrétaire a demandé au Ministère de la défense Nationale de remettre le terrain à la ville afin qu'il soit utilisé pour des industries nouvelles. Une copie de la lettre a été remise au député, Me Geo.-Emile Lapalme.

Et la séance se termine en comité.

P.-E. Caillé.



- BÛCHERONS
- CHARRETIERS
- CHARPENTIERS
- CHAUFFEURS DE CAMIONS et TRACTEURS
- FORGERONS
- CUISINIERS
- et AUTRES

CHEVAUX DEMANDÉS en certains endroits

Cultivateurs! Vous pouvez, d'ici au printemps, vous assurer un joli revenu supplémentaire en allant dans les bois, travailler à la coupe du bois de pulpe. Il y a toute une variété d'emplois, avec bonne nourriture, bons salaires, camps confortables et chances d'avancement pour les hommes qualifiés.

Si vous avez déjà été "aux chantiers," votre place vous y attend de nouveau. Si vous êtes novices, des contremaîtres vous montreront comment travailler. En certains endroits on peut aussi employer vos chevaux. Renseignez-vous.

En allant dans les bois cet hiver, vous contribuerez au maintien du commerce d'exportation du Canada, tout en vous assurant des revenus supplémentaires.

Adressez-vous dès MAINTENANT au

bureau national de placement le plus près; ou au représentant local du ministère provincial de l'Agriculture. Ou au bureau de votre coopérative agricole, s'il y en a un dans votre localité;

SIGNEZ un engagement avec n'importe quel solliciteur représentant une compagnie de pulpe et papier, autorisé par le service national de placement. La meilleure chose à faire serait de retourner à la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par A. MacNAMARA sous-ministre du Travail.

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

DELICIEUSE RAFFRAICHISSANTE

GRAND-B

Gomme à mâcher en morceaux et en tablettes

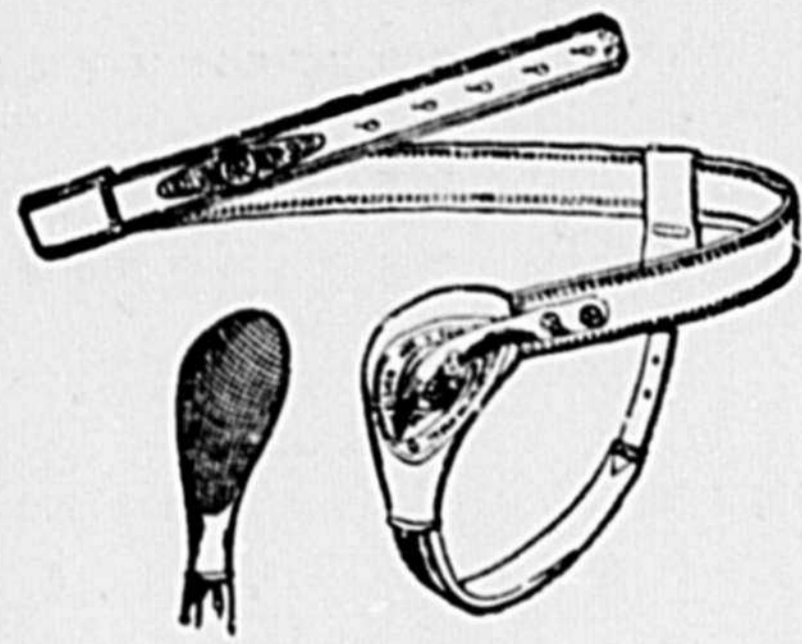
WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

On demande ENCORE des HOMMES

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

Bandes herniaires

CEINTURES ET CORSETS DE TOUS GENRES: MATERNITE, OBESITE, POST-OPERATOIRES, PHTOSE.



Bas élastiques, béquilles, etc...

Oscar Landry

La pharmacie la mieux assortie du district

457, N.-DAME,

TEL.: 228 - 229

JOLIETTE

A TOUS LES MOUVEMENTS DE L'ACTION CATHOLIQUE ET AUX INSTITUTRICES DU DIOCESE

(suite de la première page)

VENDREDI, 18 JANVIER :

L'union de tous les chrétiens au Siège de Pierre

L'Eglise catholique depuis toujours offrait des prières, surtout le Vendredi-Saint, pour ses enfants séparés d'Elle au cours des siècles. Mais depuis 1907 surtout, un grand mouvement de prières s'est organisé, et ce n'est pas sans besoin. Après vingt siècles de christianisme, il y a encore 1,200 millions de païens, c'est-à-dire, qui ne connaissent pas le vrai Dieu. 600 autres millions non catholiques, protestants et autres. Et, de tous les habitants actuels de la terre, 18% seulement sont catholiques. N'est-ce pas affligeant?

SAMEDI, 19 JANVIER :

Retour des chrétiens d'Orient à l'Eglise catholique

Jusqu'au 9^e siècle, l'unité régnait entre les Eglises d'Orient et celles de l'Occident. Mais au 9^e siècle la jalousie de Constantinople contre Ro-

me fut cause d'un schisme et c'est ainsi que de nos jours, 165 millions d'orientaux vivent en dehors de l'Eglise catholique.

DIMANCHE, 20 JANVIER :

Retour de l'Eglise d'Angleterre à l'Eglise catholique

L'Angleterre fut convertie au catholicisme par le moine S. Augustin en 597. Mais en 1534, Henri VIII, ne pouvant pas réussir à faire annuler son mariage avec Catherine d'Aragon, se révolta contre le Pape et entraîna son pays dans le schisme et l'hérésie. Actuellement, l'Eglise d'Angleterre est une Eglise sans véritables évêques et sans prêtres comme l'a déclaré le Pape Léon XIII, en 1896. Que tous nos militants d'A. C., grands et petits, prient à ces intentions. Et nous sommes sûrs que nos petits Croisés voudront organiser dans chacune de leurs écoles, et les institutrices dans leur classe, une campagne de prières et de sacrifices pour l'unité de l'Eglise.

Chan. Wilfrid CAILLE, Directeur dioc. de l'A.C.

DANS LE MONDE DU HOCKEY

LES PARTIES DE FIN DE SEMAINE A L'ARENA

Samedi soir dernier le St-Gabriel venait rencontrer le club de l'Armée qui aidé de quelques joueurs de la ville remporta une victoire facile par le compte de 14 à 4. Et dimanche après-midi, les amateurs se rendirent à l'Aréna anxieux de voir les Joliettes All Stars aux prises avec la Chambre de Commerce Junior de Montréal (Ligue Depression). Nos joueurs étaient en forme voulant faire oublier leur

échec du dimanche précédent aux mains du Concordia. Une circonstance malheureuse empêcha les visiteurs de se rendre et tout le monde en était là, lorsque l'Armée vint bravement prêter secours aux spectateurs en organisant un club d'occasion et après une intéressante joute les All Stars l'emportaient par 6 à 5.

Mariage

Le 7 janvier, en la cathédrale, M. l'abbé Prosper Lafortune, vicaire, célébra le mariage de M. Edgar Dufresne à Mlle Georgette Arbour, fille de M. et Mme Georges Arbour, de Ste-Emmélie de l'Energie. M. Edouard Dufresne et MM. Georges Arbour accompagnèrent leurs enfants.

Réellement Délicieux

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

Ont été baptisés à la cathédrale

Le 4 janvier 1946, M. - Luce - Louise, enfant de M. et Mme Laurent Chalifoux (Irène Richard) de St-Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Richard. - Abbé Jean Lafrenière.

Le 5 janvier, M. - Adèle - Micheline - Claire, enfant de M. et Mme Henri Beaucage (Gilberte Riendeau). Parrain et marraine: Gélinas Riendeau et Rose-Anna Forget, oncle et grand-mère de l'enfant. - Abbé P. Lafortune.

Le 6 janvier, M. - Claire - Lise - Pauline, enfant de M. et Mme Lucien Prévile (R.-Aimée Beaudry). Parrain et marraine: Raoul et Claire Beaudry. - Abbé F. Gadoury.

Le 6 janvier, M. - Rolande - Marguerite - Lise, enfant de M. et Mme Roland Racette (Yvonne Gaudet). Parrain et marraine: Roland Gaudet et Jeannine Turcotte. - Abbé F. Gadoury.

Revue "Ensemble"

SOMMAIRE DE JANVIER

Les souhaits du Président. - La composition du Conseil supérieur. - Les recommandations de la Commission McDougall, par François Jobin. - "Aimons-nous"... à rire?, par Louis-Joseph Marcotte. - La coopérative avicole du Québec, par J.-B. Roy. - La coopérative d'habitation de Victoriaville, par H. Dallaire. - Les mystères du bilan, par J.-A. Dionne. - Faits et nouvelles. - Chez les femmes, par Paulette Smith-Roy. - Le secteur français du mouvement coopératif canadien. - Le congrès de Winnipeg, par F. Jobin et G. Fillion. - Consultations coopératives. - La réassurance, par Thaddée Poznanski. - Quelques conseils pour les cercles d'étude. Prix: 15c. l'unité; abonnement: \$1. par année. - S'adresser à ENSEMBLE 30, rue Hébert, Québec.

Naissance Arsenault

Le six janvier 1946, à la cathédrale, a été baptisée par l'abbé Omer Valois, M. - Reine - Gisèle - Yolande, fille de M. Robert Arsenault, dessinateur, et de son épouse Louise Mousseau. Parrain et marraine: M. et Mme Wellie Arsenault, de Trois-Rivières, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle G. Paquin, e.g.m., cousine.

Saint-Lin

Mlle Ernestine Gariépy, institutrice de l'école No 1, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique par l'entremise de M. J.-B. Chartrand une gratification de \$20.00 pour succès dans l'enseignement.

Retraites fermées à l'Immaculée Conception

Du 14 au 17 janvier pour jeunes filles.
Du 18 au 21 janvier, pour demoiselles tertiaires.
Du 21 au 24, pour les dames de St-Thomas.
Du 24 au 27, pour les dames de Joliette.
Du 27 au 30, pour dames de St-Félix de Valois.
Du 1^{er} au 4 février: pour jeunes filles de Joliette.
Du 8 au 11 février, pour demoiselles, prêchée par le R. P. Gustave Lamarche, c.s.v.

Changement à la poste aérienne

Depuis le 7 janvier dernier, le service aéro-postal transatlantique du gouvernement canadien effectue trois voyages par semaine entre Dorval, Canada et Prestwick, Ecosse. Les avions partent de Dorval les lundi, mercredi et vendredi, à 1 h. de l'après-midi (h. n. de l'Est) et de Prestwick les mercredi, vendredi et dimanche, à 4 heures du matin (h. n. de l'Est) et, dans des conditions favorables de vol, doivent parvenir à destination en 12 h. 15 m.

Décès Bertrand à l'Epiphanie

A l'Epiphanie, le 7 janvier 1946, à l'âge de 59 ans, 6 mois, est décédé Urgel Bertrand, ancien contracteur à Montréal, époux d'Ilda Marsan. Les funérailles ont lieu aujourd'hui le défunt était exposé chez son beau-frère, M. Damien Lapalme. Nos sympathies.

● A VENDRE
2 paires de "Bob sleigh". S'adresser à GAMACHE et LANDREVILLE, au magasin, Place Bourget, Joliette.

● PERDU
Un bracelet en argent ciselé, dimanche après-midi. Prière de le rapporter à nos bureaux. Récompense promise. p.

● AUTO-NEIGE (Snowmobile) A VENDRE
Bon snowmobile, modèle Bombardier, à vendre, à prix raisonnable. S'adresser au Dr L. Samson, à St-Esprit, Co. Montcalm. Tél.: 609 s. 12.

● BRULEUR A L'HUILE
Avez-vous besoin de bons brûleurs à l'huile pour votre poêle de cuisine ou pour votre fournaise? Livraison immédiate. - Adressez-vous à J.-A. MARCOUX, l'Epiphanie. Tél.: 44.

On demande une SERVANTE à 715, Manseau, Joliette. - Tél.: 466.
Position permanente.

● A VENDRE
5 maisons avec 1 logis libre à l'acheteur le 1^{er} mai, situées sur les rues Notre-Dame, Guin, Beaudry, Précieux Sang. Aussi plusieurs propriétés donnant de bons revenus à 1, 2, 3 et 4 logis. 1 terrain vacant au centre de la ville près du parc Archambault. 2 terrains vagues, rue St-Viateur, 45 x 100. 2 terrains à l'extrémité du boulevard Manseau, 50 x 161. 4 terres dont 2 à St-Alexis, 1 à St-Paul près de la grande route et l'autre à St-Norbert. - A St-Félix de Valois, bonne maison neuve avec poulailler près du village. Pour plus d'informations, faites une visite au bureau de J.-ULRIC CHAPUT, 448, rue St-Viateur, Joliette. Tél.: 734.

● PERDU
Jeudi soir dernier, une serviette en cuir fut oubliée dans un train du Canadien National partant de Joliette 7 h. 25 à destination de Québec. Elle contenait kodak, photos, plan de camp et plusieurs papiers de grande importance. Prière de retourner à M. l'abbé Paul ROBILLARD, presbytère St-Michel des Saints, Co. Berthier, P. Q. 10 janv. 1 f. p.

● A VENDRE
Automobile Plymouth Custom 1939, 4 portes, moteur, 25 milles. Excellents pneus. S'adresser à 13 ou 41 rue Venne, St-Jacques (Montcalm). 10 janv. 3 f. p.

● TERRE A VENDRE
Située sur le bord du fleuve à 1 mille de la Traversée de Sorel. Aussi maison et emplacement. S'adresser à Michel Bergeron, St-Ignace de Loyola, Co. Berthier.



MAURICE BRISSON

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Embaumeur diplômé

SALONS MORTUAIRES

Service d'ambulance

Tél. 386,

112, St-Chs Borr. sud Joliette, Qué.



L'imprudent croit à la chance ??? Le prévoyant accroît son assurance !

FRENETTE & FILS

COURTIERS EN ASSURANCES

Coin Manseau et St-Barthélemy,

Téléphone 750

JOLIETTE

Pour rire

PREFERENCE

La maman de Luce: - "Qu'est-ce que tu aimerais mieux que maman t'achète, un petit frère ou une petite sœur?..."

Luce: - "J'aimerais mieux un radio, si c'est le même prix!"

AU PENITENCIER

Le directeur: - Voyons, comment diable le prisonnier no 3, a-t-il pu s'échapper?

Le gardien: - Avec mes clefs, monsieur le directeur.

Le directeur: - Avec vos clefs? Alors, il vous les avait pris de force?

Le gardien: - Oh, non! Il me les avait gagnées aux cartes!

Lisez L'ACTION POPULAIRE, le journal le plus répandu dans la région.

TEL.: Bur. 603 Rés. 60

Dr Joffre Pouliot

D. D. S.

Chirurgien - dentiste

126, RUE ST-PAUL, JOLIETTE

Près du Château Windsor

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE



POUR BREUVAGES CHAUDS?

HORAIRE DES TRAINS DU PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE EN VIGUEUR DEPUIS LE 25 NOVEMBRE 1945

Départ de Joliette	LA SEMAINE SEULEMENT	Arrivent à destination
10 h. 10 a.m.	Pour MONTREAL, gare Viger (Local)	12 h. 30 p.m.
10 h. 10 a.m.	Pour QUEBEC (Rapide)	1 h. 35 p.m.
11 h. 15 a.m.	Pour ST-FELIX et ST-GABRIEL	12 h. 10 p.m.
3 h. 45 p.m.	Pour MONTREAL, gare Windsor (Rapide)	5 h. 50 p.m.
	PARC AVE.	5 h. 10 p.m.
5 h. 40 p.m.	Pour Québec (Local)	10 h. 10 p.m.
5 h. 40 p.m.	Pour MONTREAL (Local), gare Viger	9 h. 30 p.m.
	Départ de LANORAIE	7 h. 39 p.m.
6 h. 50 p.m.	Pour ST-FELIX et ST-GABRIEL	7 h. 45 p.m.
	Arrivent à destination	
10 h. 10 a.m.	De ST-GABRIEL et ST-FELIX	9 h. 15 a.m.
11 h. 15 a.m.	De MONTREAL, gare Windsor (Rapide)	9 h. 15 a.m.
	PARC AVE.	9 h. 45 a.m.
11 h. 15 a.m.	De QUEBEC (Local)	7 h. 10 p.m.
3 h. 45 p.m.	De ST-GABRIEL et ST-FELIX	2 h. 50 p.m.
4 h. 40 p.m.	De QUEBEC, T-RIVIERES, LOUISEVILLE (Rapide)	1 h. 30 p.m.
6 h. 50 p.m.	De MONTREAL, gare Viger (Local)	4 h. 45 p.m.

LE DIMANCHE SEULEMENT

11 h. 20 a.m. De MONTREAL ... pour ST-GABRIEL
8 h. 30 p.m. De ST-GABRIEL ... pour MONTREAL, gare Viger

J.-E. POIRIER, agent.

Le Jour de l'An les trains circulent ainsi : trains du dimanche plus trains de la semaine.

ORANGES Sunkist, No 344. - La douzaine	29c.
No 228. - La douzaine	35c.
PAMPLEMOUSSES, No 96. - Chacun	5c.
PABLUM - La boîte	40c.
HUILE DE TABLE Savoy. - Boîte de 16 onces	49c.
NOURRITURE Heinz ou Libby, pour bébés. 20 variétés. - 3 boîtes pour	25c.
JUS D'ORANGE. - Boîte de 20 onces	22c.
JUS DE TOMATE Libby. - Boîte de 105 onces	50c.
POIS A SOUPE, garanti cuisants. - La livre	10c.
COCOA. - Boîte de 2 livres	32c.
SIROP DE GOUDRON, Mathieu. - La bouteille	29c.
SOUPE AUX TOMATES Campbell. - 3 boîtes pour	29c.

J.-E. Bélanger

EPICERIES - FRUITS ET LEGUMES

548, MANSEAU - Tél. 1158

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME - avec nos -

Traitements Orthoptiques

EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

Ajustement des yeux artificiels

100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

Membres du club des 25 de la compagnie S. Vessot Limitée.



Les directeurs et les membres de la famille Vessot photographiés avec les employés qui forment le nouveau Club des 25. Cette photo a été prise à l'occasion des célébrations du 60^{ème} anniversaire de fondation de la compagnie S. Vessot Limitée.

Première rangée: de gauche à droite: M. Georges Fletcher, petit-fils du fondateur; Mlle Alice E. Vessot, secrétaire-trésorière de la compagnie;

M. Arthur W. R. Vessot, vice-président et directeur-gérant; Mme S. Vessot, présidente et épouse de feu Samuel Vessot, fondateur de la compagnie; Mme J.-L. MacDonald, fille du fondateur; Mlle Evelyn A. MacDonald, assistante secrétaire-trésorière et petite-fille du fondateur.

Deuxième rangée: MM. Pierre-Paul Bacon, Charles-Edouard Sicard, Horace Chartier, Joseph Grenier, le plus

vieux employé ayant 55 ans de service, Siméon Perreault, Michel Laroche.

Troisième rangée: MM. Delphis Perreault, Adélaïde Paradis, Wellie Perreault, Engelbert Sicard, Ephrem Vincent et Albert Valois. Les employés du Club des 25 ont tous reçu une montre en or à cette occasion. (Photo Demers).

NE MELONS PAS LES CARTES

A propos de patinoires publiques — L'aréna, M. Pelland et nous — Pour rester dans la question

Nos deux articles sur les patinoires publiques et sur l'aréna ont suscité beaucoup d'intérêt dans la ville et même à l'extérieur. Comme nous le disions la semaine dernière, nous avons reçu beaucoup de témoignages d'encouragement et une seule désapprobation, celle des locataires de l'aréna. Nous regrettons que ces messieurs que nous avons traités, dans nos articles, avec une gentillesse extrême, les proposant même comme gérants de l'aréna, n'aient rien compris à notre suggestion, ou aient agi et écrit comme s'ils n'avaient pas compris. Aussi, nous sommes dans l'obligation de mettre les cartes sur la table et de les démêler. Il semble qu'ils ont vu, autour de nos articles, divers personnages et plusieurs intrigues et qu'ils ont pensé que nous avions l'intention de faire briser leur bail avec la ville et de faire arriver à leur place un concurrent qu'ils redoutent.

Il n'en est rien. Lorsque nous avons publié notre premier article, il y avait un différend entre les locataires de l'aréna et la Ligue Juvenile, mais nous l'ignorions complètement. De plus M. Gaston Pulland n'appartient pas à l'ACTION POPULAIRE les suggestions que nous faisons au Conseil de ville. Les organisateurs de la Ligue Juvenile furent également mis au courant de nos suggestions par notre journal. Il n'y avait et il n'y a encore, dans toute notre affaire aucune campagne concertée entre ces gens et nous, et il n'y avait et il n'y a encore aucune manigance contre qui que ce soit.

De plus, dans notre premier article et, davantage encore dans le second, nous avons, d'une façon expresse, déclaré que nous ne nous en prenions pas aux locataires de l'aréna. Nous disions qu'ils ont un bail avec la ville, qu'ils ont le droit d'exploiter l'aréna sur une base commerciale et qu'advenant un autre mode de vie nous n'aurions pas d'objection à les voir devenir gérants de notre édifice municipal. C'est clair et net, et nous sommes encore dans les mêmes dispositions. Cependant, ils se croient lésés. Nous ne pouvons rien y faire. Mais, qu'ils veuillent bien remarquer que, comme citoyen et comme journaliste, nous avons droit à nos opinions et nous avons le droit de les exprimer. Le bien commun, c'est-à-dire l'intérêt de notre jeunesse nous guide, et nous continuerons notre campagne. Nous ne nous laisserons pas entraîner hors de la question et nous ne répondrons pas aux objections apportées dans le débat, objections qui regardent Pierre et Jacques, objections qui roulent sur des questions incidentes.

Pour résumer, voici de nouveau, et le plus brièvement possible, les suggestions que nous faisons au Conseil. La ville a construit l'aréna pour offrir à notre jeunesse un lieu d'amusements sains. A la suite de diverses circonstances, la ville qui ne voulait pas obérer son budget de ce chef, a trouvé un moyen de le faire tout en se déchargeant du soin d'administrer l'immeuble. Elle a loué l'aréna à des citoyens qui l'exploitent à leur profit. C'est légitime, c'est légal, c'est honnête. Entendu. Mais, il reste que l'aréna est devenue une entreprise commerciale. Elle se sert de la jeunesse pour faire de l'argent, elle n'existe plus pour servir la jeunesse. Ce qui est détourné de son but l'oeuvre sociale entreprise par la ville. Pour remédier à cet état de choses, pour répondre à une pressante nécessité: offrir à nos jeunes un lieu d'amusements sains et plus libéralement mis à leur portée, nous avons suggéré que la ville engage un ou des gérants à salaire fixe et que les surplus de l'aréna servent à couvrir les frais de l'administration, de l'amélioration de l'immeuble et de l'organisation des loisirs des jeunes. Cela venait à la suite de notre proposition d'établir dans la ville plusieurs patinoires publiques où nos enfants et nos jeunes gens puissent faire des exercices physiques durant leurs moments de liberté. A l'aréna, ils ne trouvent pas ce dont ils ont besoin. Il n'y a pas assez d'heures de patin libres et gratuites. Ainsi, durant les vacances des fêtes, combien d'heures de patin gratuites ont-elles été offertes à nos enfants et à nos jeunes gens? A peu près rien. La ville pourrait, sans beaucoup de frais, ouvrir à différents points de la ville des patinoires publiques où nos écoliers, à leurs heures de liberté, et sans dommages pour leurs études, et où nos jeunes gens et nos jeunes filles pourraient patiner sans toujours demander de l'argent à leurs parents. L'aréna actuellement, les restaurants, les cinémas exploitent nos jeunes gens. Ils ne peuvent s'amuser sans payer, et sans risques pour leurs vertus. C'est notre point de vue.

Nous n'avons rencontré personne, sauf les locataires de l'aréna, qui ne partage pas notre opinion. Et, nous avons sous les yeux quelques articles de journaux de l'étranger qui sont également favorables à notre opinion. Ainsi, "Le Progrès du Richelieu" publié à Sorel, dans son édition du 27 décembre, nous apprenait que la ville de Sorel a donné \$1,000. à l'organisation des loisirs. Ainsi Sorel, non seulement, ne cherche pas à faire de l'argent avec les loisirs des jeunes, mais en donne généreusement. LE DEVOIR du 29 décembre annonçait que la ville de Montréal entretient, cette année, 131 patinoires publiques mises à la disposition du public. De son côté, l'ACTION CATHOLIQUE, du 29 décembre, publie un rapport d'enquête sur les loisirs organisés dans le diocèse de Québec, rapport signé par l'abbé Alfred Leblond, directeur diocésain et dans lequel nous voyons combien de paroisses ont des patinoires, des tennis, des salles de jeux, etc. Tout cela pour dire que la question des loisirs est sérieuse, importante, urgente même. Il est plus que temps de nous occuper davantage des loisirs des jeunes. Nous perdons notre jeunesse, elle nous échappe de plus en plus; elle est toute prise par les restaurants et les salles de jeux commercialisées. Elle s'y perd et y gaspille son argent. La direction diocésaine de l'Action catholique de notre diocèse voit elle-même le mal et le problème et étudie actuellement les moyens d'y apporter des remèdes efficaces.

Et, pour terminer, citons quelques lignes que nous adressait la semaine dernière, un citoyen de St-Pierre de Joliette :

"Voyons un instant, écrit-il, le cas particulier de notre quartier de St-Pierre. Pour une population de trois à quatre cents familles (urbaines probablement car la paroisse est plus considérable. — N. de R.), on ne trouve qu'une seule patinoire, celle de l'Ecole St-Pierre. Les religieux avec leurs élèves l'entretiennent, souvent assez péniblement. Par charité, et pour suppléer à l'indifférence générale, ces religieux en sont rendus à y admettre un peu n'importe qui, et jusqu'aux demoiselles de toute la région. Est-ce vraiment convenable? N'est-ce pas trop compter sur le dévouement du personnel de l'Ecole? Comme votre suggestion d'une patinoire entretenue par la ville serait ici pratique! Voyez-vous quel avantage à tout point de vue y trouverait notre jeunesse? Pourquoi pas aussi une petite glissoire pour les plus jeunes qui y passeraient tous leurs temps libres et débarrasseraient ainsi nos rues encombrées de marmailles?"

"Je vous félicite donc, cher Monsieur Bonsens, de vous être bravement lancé à l'attaque. Vous continuerez, je l'espère, ce bon combat. Comptez sur notre appui".

Dans un communiqué à l'"ÉTOILE DU NORD", messieurs Beaudry et Sansregret, locataires de l'Aréna, nous font connaître des chiffres très intéressants. Ces renseignements, pourront, au besoin nous être utiles pour étudier la question du sujet, sous certains aspects. P. BONSENS.

A LA CONFERENCE DES CHEFS OPERATEURS POUR LA REGION DE QUEBEC DE LA CIE DE TELEPHONE RELL.



Assises: de gauche à droite: Mlles Alice Lavallée, de Joliette; B. Lalonde, des Trois-Rivières, et R. Ainsley, de Thetford-Les-Mines. Debout: Mme M. McOwen, de Québec; M. C.-D. Fitz Gérald et Mlle B. Desrosiers, de Charny.

M. et Mme Gustave Forest sont félicités par le Roi Geo. VI

ST-JACQUES — (Spécial) — Grâce à une délicate attention d'un parent en service outre-mer et qui a préparé la chose, M. et Mme Gustave Forest, qui comptent 60 ans de mariage, ont eu l'agréable et très honorable surprise ces jours derniers de recevoir un message de félicitations et de souhaits de Sa Majesté le Roi d'Angleterre et Souverain du Canada, George VI lui-même. Cet événement ne

doit pas se produire très souvent sans doute et mérite qu'on le souligne de même qu'il est bon de noter à l'occasion des noces de diamant de ces deux braves enfants de St-Jacques qu'ils ont élevé avec un grand esprit de foi une nombreuse famille dont pas un seul membre n'est encore dé-cédé.

Nos félicitations et bonne santé, M. et Mme Forest.

BUREAU A L'ÉPIPHANIE



M. Marcel G. Robitaille, avocat de Montréal, et qui depuis environ trois ans pratiquait sa profession avec l'étude légale Hackett, Mulvena, Hackett & Mitchell, a récemment ouvert un bureau avec Me Gaston Pouliot, également de Montréal.

Me Robitaille a fait ses études classiques au Séminaire de Joliette, de 1931 à 1939; il collabora activement à "l'Étudiant" au cours de cette période.

De 1939 à 1942, pendant ses études de Droit, il fut rédacteur, puis directeur-adjoint du "Quartier Latin", participa à de nombreux débats universitaires et inter-universitaires et gagna un prix d'éloquence de la Société des Débats, en 1940.

En 1942, en même temps qu'il obtenait son diplôme de bachelier en droit, Me Robitaille était reçu membre de l'Ordre Juridique.

A compter du 19 janvier 1946 et chaque samedi par la suite, Me Robitaille aura un bureau à 41 rue Lablanc, l'Épiphanie, — dont son oncle, M. le chanoine Georges Robitaille, est curé.

Organisateur des syndicats nationaux

M. René Gravel, jusqu'ici inspecteur au comité conjoint de l'industrie de l'imprimerie vient d'être nommé organisateur des syndicats nationaux pour la région de Montréal, en remplacement de M. E.-A. Lacroix décédé. Il aura aussi la direction de la publicité pour les syndicats nationaux. M. Gravel, bien connu à Joliette des employeurs et employés en imprimerie, a fait ses études classiques au Séminaire de Joliette et s'est toujours occupé activement d'oeuvres sociales et d'organisations syndicales. Il demeure à Montréal.

Médecin de garde

A JOLIETTE

DIMANCHE LE 13 JANVIER

Dr P. Lamarche

734, Manseau. — Tél. 414

LA J.A.C. DIOCESAINE

Propagande de "Jeunesse rurale"

Les vrais jacistes veulent répandre leurs idées, leur idéal, leur bonheur! Voilà pourquoi ils travaillent ferme à augmenter le nombre des abonnés à leur journal: JEUNESSE RURALE. Les filles! Je vous félicite du beau travail que vous avez accompli dans les sections! Vous avez hâte de connaître les résultats obtenus depuis quelques semaines. Voici les noms des sections à l'honneur: Ste-Elisabeth, St-Jacques, St-Esprit, St-Cuthbert, St-Liguori, Ste-Mélanie, St-Barthélemy, St-Roch, St-Alexis, l'Épiphanie, l'île Dupas, St-Zénon et... St-Michel qui va doubler notre objectif... Il n'y a pas à dire, la Propagandiste de St-Michel avait raison: pas de plafond... pour le bien! Combien nous voudrions nommer d'autres sections!

Dans deux ou trois semaines nous enverrons la liste des sections et le nombre des abonnés... Quelles seront les meilleures? Si vous avez commencé, continuez; si vous êtes en retard, vite, vite! chères filles de la propagande.

Merci pour notre chef adoré: Notre Seigneur!

Merci de votre affection que je vous rends bien.

Solange Rivest, prop. dioc.,

Saint-Esprit.

Sépulture Joly à Ste-Mélanie

Le 7 décembre dernier, avaient lieu en cette paroisse, les funérailles de Pierre Joly, époux de Délima Pagé, décédé pieusement à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, à l'âge de 81 ans. Il laisse, outre son épouse, trois frères: Euclide, de Londen, Michigan; Eusèbe et Maxime, de Verner, Ontario; deux soeurs: Mmes Médéric Joly, (Évelina) et T. Baribeau (Délia), de Waterbury, Conn.; un beau-frère: Noé Beaulieu, de Ste-Mélanie, et une belle-soeur: Mme M. Joly, de Verner, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces et autres parents.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

Les menus aspects d'un grand voyage

(suite)

III

A se promener ainsi dans Londres, on s'aperçoit bientôt que les Anglais marchent très vite, ce qui a pour résultat des chocs d'épaules assez fréquents. Or, chacun de ces contacts déclanche, chez votre "antagoniste", un sourire qui marmotte "I'm sorry". Et c'est ainsi que les Anglais, qui reconnaissent bien n'être pas du tout versés dans l'art de traverser une foule sans frôler un seul coude, arpentent les rues les unes après les autres en égrenant machinalement leurs "I'm sorry" sur un rythme aussi rapide que celui d'une litanie... et sans plus de conviction. Les étrangers trouvent donc les Anglais très polis, d'une politesse un peu mécanique, plutôt subconsciente, et qui peut cacher tous les sentiments selon les occasions, mais politesse qui retient chacun dans ses gonds, évite bien des paroles inutiles et permet aux Anglais de mieux réfléchir à leurs affaires. Voilà l'une des plus grandes manifestations de leur sens pratique et le secret de leur succès en affaires: une seule parole efficace au lieu d'une engueulade inutile. On est parfois porté à se moquer de cette politesse: par exemple, dans le métro, le célèbre "underground" de Londres, nous aimions murmurer à la grosse dame qui venait nous écraser les pieds, elle-même poussée par une avalanche de passagers: "I'm very" — "serré"! Elle comprenait "sorry" et mettait sur le compte de notre accent notre faute de prononciation voulue! On peut s'en moquer ainsi ou autrement, mais on ne peut faire autrement que d'aimer mieux se faire répondre: "very kind o'you, sir", quand on cède sa place à une vieille Anglaise dans le métro de Londres, que de s'entendre dire: "Il était temps!" par la Française à qui l'on rend la même politesse dans le métro de Paris.

Mais le moment de la journée où l'Anglais se montre le plus gentil, le plus aimable et le plus sociable, c'est l'heure de la fameuse "cup o'tea", l'heure du thé, entre quatre et cinq heures de l'après-midi. A cette heure-là, les rues se font plus désertes, et, que vous entriez dans n'importe quel foyer, même dans les bureaux publics, et, comme de raison, dans tous les salons de thé de Londres et de l'Angleterre, vous verrez tout le monde déguster avec délice sa "cup o'tea". Pour tout dire, c'est aussi nécessaire à tous les Anglais que le Coca-cola peut l'être pour certains Canadiens ou Américains! Ordinairement, on le prend en mangeant des petits gâteaux. Si on reconnaît que les Anglais ne savent pas faire la cuisine et qu'ils mettent trop de bacon et de saucisse sur leurs menus, il faut avouer qu'ils savent au moins faire le thé; ils s'en vantent d'ailleurs et se moquent, par exemple, des petits sacs à thé américains qu'on plonge dans un bol d'eau chaude! Je suis porté à croire qu'ils ont raison et j'avoue aussi que, pour ma part, cette coutume de la tasse de thé, comme détente dans la journée, m'a beaucoup plu... Et que d'affaires on bâcle entre deux tasses de thé! C'est à ce moment que l'Anglais se sent le plus diplomate, et le visiteur n'a qu'à se bien tenir s'il ne veut avaler que son thé...

Pour l'étranger, à Londres, il y avait la difficulté de circuler dans les rues sans s'égarer (et je n'ai pas parlé des inconvénients que comporte, pour celui qui n'est pas averti, la conduite des voitures à gauche des rues), mais il reste un autre inconvénient intéressant à noter: le système monétaire anglais. On vous dit bien qu'il y a 12 pence dans un shilling, 20 shillings dans une livre sterling, qu'un florin vaut deux shillings, qu'une demi-couronne vaut deux shillings et demi,

qu'une guinée vaut 21 shillings, etc., mais quand vous venez pour payer et que vous devez vous rappeler tout-à-coup de tout cela à la fois en plus d'essayer de distribuer dans votre main une pièce de deux shillings, d'une demi-couronne ou d'un florin, vous préférez subitement tendre une main pleine de pièces de monnaies de toutes sortes et offrir au vendeur ou au caissier de ce payer lui-même! Et quand vous prenez l'autobus, vous vous apercevez aussi que vous ne comprenez rien au jargon du conducteur qui vous réclame le prix de votre place en criant "tâ-pence!" C'est qu'on avait oublié de vous prévenir qu'en Angleterre on prononce "hâ-penny" pour "half penny", "tâ-pence" pour "two pence" et "trâ-pence" pour "three pence". Mais quand vous vous familiarisez avec toutes ces particularités, qui sont presque des institutions, il est temps de quitter l'Angleterre pour un autre pays où il faudra encore recommencer à s'habituer à d'autres coutumes et à d'autres caprices.

Si je n'ai pas encore parlé des dégâts causés par les bombardements sur Londres, c'est que j'ai voulu essayer d'imiter jusqu'ici les Anglais eux-mêmes qui préfèrent garder le silence sur ce sujet. Inutile de les questionner sur les effets de la guerre, ils vous répondront simplement et uniquement qu'ils ne pouvaient faire autrement que d'endurer et qu'ils s'appliquent aujourd'hui à tout oublier. Malheureusement, il faudrait être aveugle pour ne pas, dans chaque rue, constater les effets des V-1, et surtout des V-2 beaucoup plus terribles paraît-il. Il n'y a pas de rue où plusieurs maisons n'aient été démolies complètement; des églises, des magasins, des hôtels, des théâtres, des coins de rue entiers, un quartier complet, ont été rasés. On a tout nettoyé, mais on n'a pas encore les matériaux nécessaires pour reconstruire. Il s'agit de s'arrêter devant une seule de ces maisons détruites et réfléchir une minute pour comprendre toute l'horreur et les conséquences de tels bombardements. Combien ont été tués ou blessés ici? Où sont les survivants? Ont-ils pu tous se loger ailleurs? Et leur mobilier anéanti? Et leur linge brûlé? Qu'aurions-nous fait nous-mêmes, si nous avions eu à souffrir un tel fléau? Mais les Anglais ont eu le courage et l'orgueil de tout supporter, tout endurer sans dire un mot, ils ont continué quand même leur vie, leurs affaires, leur lutte acharnée contre l'ennemi. Il faut les en féliciter et les admirer. Leur tempérament les a certainement aidés; ils sont assez pratiques pour comprendre que les lamentations ne règlent rien, que le découragement mène à la ruine, mais que seule la ténacité donne la victoire et le travail, le succès. C'est un leçon pour bien des peuples.

Il me reste à jeter un brouillard plus ou moins compact sur la ville pour vous donner une idée encore plus exacte de Londres. On parle beaucoup du ciel couvert d'Angleterre, mais je n'avais jamais cru que c'était aussi vrai... Ajouté aux maisons sales par six années de guerre qui n'ont permis aucun nettoyage ou nettoyage général, cela donne une allure assez taciturne à la ville (sans parler d'un nombre incalculable de soldats de toutes les nationalités dont l'habit kaki ne relève aucunement le ton sombre des rues londonaises). Mais il faut avoir le bon sens d'ouvrir les yeux, de négliger cette façade, pour pénétrer un peu le cœur de la vieille capitale, en découvrant tout le pittoresque, toutes les richesses, la juler à son juste mérite et l'aimer au point de désirer la revoir encore un jour.

(à suivre)

Fernand JOLICOEUR.

UN MAGNIFIQUE RAPPORT DES AFFAIRES DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

On lira avec intérêt à l'intérieur de ce journal le rapport de la 71ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale, tenue à Montréal, avant hier le 8 janvier. Non seulement les chiffres fournis accusent l'excellent état des affaires de cette Banque et ses progrès constants, lesquels atteignent un sommet record en 1945, mais les judicieuses remarques du Président, M. Beaudry Leman, donnent matière à de sérieuses réflexions et jettent une lumière bien nette sur les événements internationaux de même que sur les courants

socialistes qui se font jour de plus en plus dans le monde. M. Leman parle avec sagesse, il parle d'expérience et en homme qui voit de loin et qui sonde le problème de la survie des peuples en s'appuyant sur d'infranchissables principes.

Nous souhaitons que ce rapport qui paraîtra dans tous les journaux du pays soit lu et étudié avec soin par tous, particulièrement par nos gouvernants et tous ceux qui détiennent des postes de commande dans le manquement des hommes autant que des finances de notre pays.

Elu marguillier

A STE-ANNE DES PLAINES

M. Edouard Rivest, maire de cette paroisse, a été élu marguillier en remplacement de M. Isidore Clément sortant de charge.

Fiançailles

Au réveillon de Noël, Mlle Madeleine Bérard, fille de M. et Mme Rodolphe Bérard, de St-Barthélemy, était fiancée à M. Rosaire Fontaine, de Québec, fils de M. et Mme Joseph Fontaine, de Lac Mégantic.

LA PAGE DU FOYER

Aurons-nous le crédit urbain ?

L'idée du CREDIT OUVRIER fait son chemin. Tous les mouvements ouvriers, quels qu'ils soient, sont unanimes à en réclamer l'adoption par la Législature du Québec. Cette idée est trop récente encore pour mobiliser nos législateurs à la voter. Mais, nous l'aurons, le CREDIT URBAIN, comme les cultivateurs ont leur crédit agricole.

Le 18 décembre, la Fédération Provinciale du Travail demandait, dans son mémoire, la création d'un crédit urbain. En réponse, M. Duplessis déclarait qu'un tel crédit n'est pas pratique, que le citoyen des villes ne peut donner les mêmes garanties que le cultivateur.

Dans le langage du Premier ministre, que veut dire le mot "pratique"? Que le projet du Crédit ouvrier exige beaucoup de réflexion, soit difficile à réaliser, tous les gens intelligents en conviennent avec le Premier ministre. Mais aucune difficulté ne doit imposer une retraite, encore moins faire abandonner l'idée. Les bonnes choses sont toujours difficiles à faire et ne paraissent pas "pratiques". Il en est du CREDIT OUVRIER comme du reste. Le gouvernement du Québec n'a pas été élu seulement pour faire du travail facile.

"Le citoyen des villes ne pourrait donner les mêmes garanties que le cultivateur", dit M. Duplessis. Tout le monde le savait. Le Premier ministre

pose un problème. Mais en vertu de la discussion, il se garde bien de le résoudre. M. Duplessis voulait-il "embêter" les délégués des Unions Internationales? Ceux-ci auraient dû demander au Premier ministre ce que son gouvernement entendait faire pour améliorer le crédit de l'ouvrier et pour lui donner autant de garanties que le cultivateur. La réponse du Premier ministre aurait intéressé la population ouvrière du Québec.

L'ouvrier aura plus de garanties le jour où il pourra davantage compter sur la sécurité de son emploi et sur un minimum de salaire annuel. La SECURITE du SALAIRE et la PERMANENCE de l'EMPLOI sont les deux conditions indispensables au bien-être de l'ouvrier. Celui-ci ne les a pas dans le moment. Quelle est l'attitude du Premier ministre concernant ces deux conditions, sans lesquelles il ne peut être que prolétaire? Quand les gouvernements ont une politique définie qui favorisera la permanence de l'emploi et l'assurance d'un vrai salaire minimum qui soit le salaire familial vital, l'ouvrier aura autant de garanties que le cultivateur.

Nous continuerons à faire nôtre, l'idée du CREDIT OUVRIER. Avec les mouvements ouvriers, notre tâche est de conquérir l'opinion publique. Une fois cette conquête faite, nous avons la certitude de gagner notre point. Joseph PELCHAT. (Le Front Ouvrier).



Les Jeunes Filles Elegantes ont Toujours Paradol dans leur Réticule

Elles savent que Paradol les soulagera promptement du mal de tête et d'autres maux, qu'il leur aidera aussi à enrayer un rhume.

Une jeune fille écrit: "Avant de faire usage de Paradol, je souffrais tous les mois de douleurs presque insupportables. C'est le calmant le plus promptement efficace dont j'aie jamais fait usage et qui ne laisse pas de désagréables effets à sa suite."



bles de marcher et de se servir de leurs mains sans trop de maladresse, ce sont les filles qui ôtent les assiettes sales avec les ustensiles; et ce sont les garçons qui placent les assiettes propres, une à une pour éviter les catastrophes. Cela donne à papa et à maman le temps de finir... Maman apporte les plats, papa les enlève, et papa aussi a le privilège de faire le café ou le thé... Chacun a sa tâche, et le temps ne paraît pas long, puisque personne n'est oisif tout à travers le repas.

2 — Selon le temps et les jours, le menu apportera des variantes qui serviront à mettre le corps d'accord avec l'esprit. Est-on un jour de fête? il y aura un dessert plus soigné, il y aura quelque friandise sur la table... On marquera ainsi facilement en famille les modalités de la vie liturgique:

— Maman, pourquoi y a-t-il un gâteau à la crème aujourd'hui?

— Parce que c'est une fête de la Sainte Vierge, que l'Eglise l'a priée, et que c'est grande joie aujourd'hui sur la terre comme au Ciel.

— Pourquoi est-ce qu'on n'a pas de biscuits avec la confiture, du pain seulement?

— Parce que demain, c'est l'Épiphanie, et qu'aujourd'hui on fait pénitence pour préparer cette grande fête...

— Pourquoi est-ce qu'on n'a pas de chocolats?

— Parce que c'est le carême, mes enfants, et que nous aussi, nous nous privons, comme tous les chrétiens... Voit-on comme alors l'éducation chrétienne des enfants, même tout petits, peut se faire sans qu'il y ait aucun moment nécessité d'une leçon

à apprendre ou d'un sermon familial à subir?

Si c'est la fête d'Alain, ou de Lise, il y aura ce jour-là le dessert que le héros du jour préfère: il aura droit à dicter son menu; et on lui fera peut-être comprendre que s'il tient compte du goût des autres en même temps que du sien, il y aura grande joie pour tout le monde à la maison.

Nous parlions, il y a quelques semaines des "Liturgies familiales": le menu va aider à faire entrer dans la maison la vie liturgique de l'Eglise; il va aider à en souligner les fêtes majeures, les jours de pénitence; et c'est toute l'histoire du Seigneur et des Saints qui sera appelée à entrer dans la vie la plus concrète du foyer; ça deviendra intéressant de prendre ses repas à la maison.

Et si les parents se plaignent que c'est un travail d'attention soutenue presque impossible à suivre, nous leur répondrons par un sujet de réflexion passé en novembre dans "La Famille": si les parents prennent l'habitude de préparer leurs messes la veille au soir, s'ils sont familiers avec leur missel, ou avec la Vie des Saints du lendemain; simplement s'ils se contentent d'écouter le prône et les fêtes de la semaine qu'on annonce au prône le dimanche, ils seront largement informés.

QUE FAIRE A TABLE ?

Parce qu'enfin, attendre plus de vingt minutes à table, c'est trop long! On ne mange pas tout le temps! Alors que faire? C'est là que nous avons fait de belles découvertes, ou du moins que nous avons précisé bien des souvenirs d'enfance.

1 — C'est le moment unique pour papa de connaître ses enfants; c'est le moment où chacun doit pouvoir mettre dans la communauté familiale ses découvertes de la journée. Si chacun réalise bien combien les découvertes des autres peuvent lui servir, combien il doit être compréhensif et enthousiaste quand les plus jeunes ont compris quelque chose qu'eux savent depuis longtemps; si chacun comprend l'importance que peut avoir cette mise en commun pour la vie familiale, si le père et la mère surtout comprennent combien il est nécessaire que chacun des enfants puisse parler librement et exposer sa propre expérience acquise depuis la veille, alors on ne passera pas trop de temps à table, parce que tout ce temps sera rempli, débordant, riche pour tout le monde.

Il nous a semblé qu'à table, au souper familial, papa pouvait d'abord raconter de sa journée ce qu'il avait fait d'intéressant, et les conversations qu'il a eues, et les spectacles qu'il a remarqués intervenant normalement, selon l'âge de ceux qui l'entourent: problèmes à poser, questions résoudre, nouvelles de la journée à faire comprendre aux enfants, c'est par papa que le journal apportera à la maison ce qu'il contient d'essentiel!

Maman aura sans doute aussi quelque chose à raconter; et quand ce ne serait pour tout le monde que l'obligation d'augmenter son esprit d'observation, ce sera pour elle aussi l'occasion de développer le sens des choses de la maison chez ceux qui en vivent.

Et chacun des enfants, parlant des mille petites — ou grandes — choses qui constituent sa vie à l'école, au couvent, ou avec ses petits amis, se sentira compris; c'est alors que les commentaires des autres pourront l'aider à former son jugement, et que, sans classes ni sermons, il deviendra un homme.

2 — C'est surtout alors que la véritable vie familiale va se développer. Si papa, si un des enfants a apporté un sujet de discussion qui vaille la peine, on restera peut-être à table plus longtemps qu'il n'était nécessaire pour le strict repas; mais que d'idées échangées, quelle atmosphère familiale, quelle richesse pour chacun!

3 — Peut-être enfin que la prière du soir en famille deviendra facile; chacun aura découvert que l'endroit le plus intéressant pour lui, c'est cette table familiale autour de laquelle il se sent "chez lui", à l'aise, grande personne avec ses parents, plus que n'importe où ailleurs; qu'il y restera volontiers; et cette prière elle-même sera le résumé de la journée de chacun et la mise en commun des intentions pour tous.

CONCLUSION

Il nous a semblé qu'il y avait un gros effort à faire dans cette ligne: faire du repas familial un événement social de grande importance. En conséquence, nous allons essayer:

1 — De régler les menus pour accorder la joie des sens à celle de l'esprit en soulignant les fêtes de la famille, du pays ou de l'Eglise, en en marquant le temps de pénitence ou de réparation.

2 — De faire collaborer chacun davantage à la vie matérielle de la table, que chacun se sente responsable d'une partie de la tâche pour que le repas soit agréable à tous.

3 — De profiter de ce repas du soir pour mettre en commun les découvertes de chacun, pour bavarder, pour discuter, pour former l'intelligence des enfants au contact familial avec l'esprit et la culture des parents.

Voulez-vous essayer aussi, et nous dire ce que vous avez pu faire? Robert-E. Llewellyn. (La Famille).

3 Bonnes Raisons Pourquoi



La plupart des jeunes mamans se servent de cette méthode pour soulager leurs enfants des souffrances du

RHUME

Grâce à son action *pénétrante-stimulante* (comme dans la gravure), le VapoRub, qui a fait ses preuves, aide à soulager rapidement les spasmes de la toux, les douleurs ou la constriction, la congestion et l'irritation des bronches.

Dès que vous frictionnez la gorge, la poitrine et le dos, au coucher, avec du VapoRub, qui dégage ses vapeurs calmantes, il commence à agir — et il continue à agir pendant des heures, en amenant un sommeil reposant. Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé!

Essayez-en. Vous comprendrez, alors, pourquoi on peut avoir pleine confiance en ce remède des familles, qui a fait ses preuves, pour soulager les enfants des souffrances des rhumes... **VICKS VAPORUB**

REPAS DE FAMILLE

Par Robert-E. Llewellyn

Il ne s'agit pas du tout aujourd'hui du temps des fêtes: l'an dernier, nous parlions à pareille date de l'hospitalité, de ses lois, et de ce qu'elle exigeait d'un foyer chrétien pour n'être pas qu'une formalité dénuée d'âme. Ce dont nous parlons aujourd'hui, c'est bel et bien du repas familial, du souper surtout, ou du dîner le dimanche.

Et nous en parlons, non pas que nous en soyons déjà, les uns et les autres, à présider une nombreuse table de famille: l'ainé des ménages présents a trois enfants, dont l'aînée a cinq ans. Mais c'est qu'il faut prévoir l'avenir, d'abord; et surtout, tout ce qui doit être une habitude mérite d'être commencé immédiatement, pour qu'il n'y ait jamais de rupture, de changement, un beau jour, dans les coutumes de la maison.

LE MENU

Il a un rôle énorme à jouer: la mère de famille sait bien ce qu'il faut à chacun des siens, selon la saison, selon l'état de santé, selon les occupations; et nous n'avons pas à parler diététique. Mais il y a toute une psy-

chologie de la table, et tout une spiritualité aussi.

1 — Le repas est un acte social avant tout; il n'y a pas lieu de le précipiter, de s'en débarrasser, pour en "avoir fini au plus vite" avec une préoccupation matérielle: manger, faire la vaisselle, remettre tout en ordre.

Il doit y avoir LE TEMPS, ce malheureux facteur de tout repas réussi. Il faut prendre et donner l'habitude de manger lentement, de savourer les produits de la cuisine maternelle; il faut laisser entre les plats le temps à la digestion de s'amorcer; à la langue, de "passer son goût"; aux mâchoires, de se reposer.

Il faut donc ne pas accumuler tous les plats coup sur coup; il ne faut hâter qui que ce soit de finir "pour qu'on puisse achever le dessert et s'en aller".

La mère de famille n'a donc pas, elle non plus, à manger à la hâte, à laisser la fin de son repas refroidir pour servir ou desservir les autres, au grand détriment de sa digestion, de ses nerfs et de son humeur. Que la maman, que le papa qui ont servi toute la tablée, prennent eux aussi leur temps: le moins qu'on puisse faire, c'est bien d'attendre ceux qui ont travaillé pour la famille.

A ce propos, quelqu'un rappelle l'usage qu'il a vu établir dans une famille amie: depuis qu'ils sont capa-



DEPUIS que la maman a découvert que son pain était meilleur quand elle le faisait avec de la FARINE REGAL, elle a du mal à en rassasier toute sa famille! Tout le monde lui dit que c'est merveilleux d'avoir du pain de ménage si blanc, si tendre et si délicieux! Et elle a découvert

qu'il était avantageux d'employer la FARINE REGAL, car, non seulement la FARINE REGAL donne un pain parfait, uniforme, appétissant, facile à couper en tranches et à servir, mais la FARINE REGAL est également bonne pour les gâteaux et la pâtisserie feuilletée — et elle est économique!

DÉLICIEUX PAIN À L'ORANGE

- 1 grosse orange
- 1/4 tasse de sucre
- 1/4 tasse de beurre ou shortening
- 1/4 cuil. à thé de sel

- 1 pain de levure fraîche
- 1 oeuf battu
- 3 tasses de FARINE REGAL tamisée

Coupez finement l'orange, avec l'écorce. Mélangez-la avec le sucre, le beurre et le sel, et amenez à ébullition. Laissez tiédir, puis ajoutez la levure émietée et battez. Ajoutez l'oeuf battu et suffisamment de Farine Regal pour faire une pâte ferme. Utilisez le reste de farine pour la planche à pâtisserie. Pétrissez environ 5 minutes. Couvrez avec une serviette propre et laissez lever dans un endroit chaud jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume. Pétrissez 1 minute de plus. Mettez la pâte dans un moule à pain graissé, couvrez et laissez lever de nouveau jusqu'à ce que ça double de volume. Faites cuire environ 50 minutes à four modéré (375 degrés F.). Recette pour 1 pain.

FIÈZ-VOUS TOUJOURS À LA

FARINE REGAL



La Farine Regal se vend en sacs de 98, 49 et 24 livres et en sac pratique de 7 livres avec poignée

F113Y

LA FARINE REGAL EST MOULUE PAR LA ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED, MONTREAL

Sont-ils donc vraiment gênés?

Les parents, avec leur mentalité d'adultes, voudraient que leurs enfants se conduisent comme eux, qu'ils pensent comme eux, qu'ils soient sages comme eux. Ils oublient qu'ils ont été enfants, jadis, eux aussi... Mais voilà: les enfants, malgré la bonne volonté des parents, sont insoumis, querelleurs, jaloux, enclins à une affection inquiétante, et que sais-je? Les parents ont de la misère avec eux, ne réussissent pas, se découragent. Pourquoi ne remandent-ils pas conseil au besoin, quand ils ne savent pas comment s'y prendre? Sont-ils donc vraiment gênés? Pas toujours. Seulement, ils ne savent pas à qui s'adresser.

Parents qui avez de la misère avec vos enfants, soumettez vos difficultés à une personne compétente: ROSEMARIE, LA FAMILLE, 3425, rue St-Denis, Montréal — 18. Dans son numéro de janvier 1946, la revue LA FAMILLE vous apporte le premier courrier de ROSEMARIE. Voyez avec quel doigté elle résout d'aussi délicats problèmes. Elle saura vous aider à résoudre les vôtres.

LA FAMILLE, d'ailleurs, vous aidera, de mille façons, à rendre votre foyer plus heureux. Prenez un abonnement dès aujourd'hui. L'abonnement coûte un dollar par année.

La femme entre quatre murs ?

La femme d'aujourd'hui s'émancipe, mais on voudrait qu'elle s'enferme entre les quatre murs du foyer.

— Une femme, ça ne s'occupe pas de politique, ça ne va pas voter!

— Ça ne doit pas travailler à l'usine!

— Ce n'est pas fait pour les oeuvres sociales!

— Ni pour être médecin, encore moins avocat!

Et... patati!... patata!...

Il faut bien l'admettre tout de même: la dignité de la femme et la



sainteté du foyer n'ont jamais été attaquées autant que de nos jours. Qui peut mieux, alors, défendre la femme et le foyer que la femme elle-même? Mais dans quelle mesure la femme doit-elle travailler à se défendre et à protéger le foyer? Toutes les femmes peuvent-elles, à titre égal, s'occuper de vie sociale et politique?

La revue LA FAMILLE, à partir de janvier 1946, reproduit une magistrale allocation de Sa Sainteté le Pape Pie XII, sur Les devoirs de la femme dans la vie sociale et politique. Elle offre aussi une série de questionnaires pour Clubs Familiaux, afin d'orienter les discussions autour de ce texte lumineux.

Abonnez-vous à LA FAMILLE, revue d'éducation familiale, la seule du genre au Canada français. Un magazine illustré pouvant résoudre tous les problèmes du foyer. L'abonnement coûte un dollar par année. Ecrivez à: LA FAMILLE, 3425, rue St-Denis, Montréal — 18.

Lisez L'ACTION POPULAIRE, le journal des familles.



FERBLANTERIE • PLOMBERIE • CHAUFFAGE

Fridolin Ratelle

575, ST-VIAEUR, JOLIETTE

Spécialités : Fournaises à l'huile, Brûleurs à l'huile "Silent Glow"

POUR POELES ET FOURNAISES

RESERVOIRS A EAU CHAUDE AUTOMATIQUES (chauffés à l'huile)

POMPES ELECTRIQUES "Duro - Fairbanks"

LAVEUSES ET GLACIERES ELECTRIQUES — ETC... ETC...

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

71EME ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'actif, les dépôts et les placements atteignent de nouveaux sommets — Les prêts courants accusent une augmentation de 22.8%

REMARQUES DU PRESIDENT

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 71ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$1,082,033 les bénéfices qui étaient, l'année précédente, de \$1,047,746. Ils ont été répartis ainsi: provision pour les impôts fédéraux \$312,543; contribution au Fonds de pension du personnel, \$140,000, à rapprocher de \$120,000 en 1944; amortissement des immeubles sociaux, \$151,417. Un montant de \$420,000 a été affecté aux dividendes et une somme de \$58,072 a été portée au compte Profits et Pertes dont la solde créditeur s'établissait, à la fin de l'exercice, à \$419,569.

Les dépôts, en augmentation de \$49,945,319, atteignent le chiffre le plus élevé qu'ils aient encore touché, soit \$335,070,151. Le nombre des dépôts est aussi plus grand que jamais dans l'histoire de la Banque. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, qui se sont accrues de plus de 7 millions, s'élèvent à \$71,249,012, et les dépôts du public portant intérêt, accusant une progression de \$28,581,344, s'élèvent à \$206,682,369. Les dépôts des gouvernements se chiffrent par \$54,473,572, à comparer avec \$40,803,765 un an auparavant. Le nouveau record qu'établit les dépôts de la clientèle est d'autant plus remarquable que les souscriptions d'Obligations de la Victoire ont absorbé, au cours de l'année, des sommes considérables.

L'actif total de la Banque, en augmentation de \$49,866,818 depuis un an, s'établit au chiffre record de \$349,349,858. Les disponibilités de caisse se sont accrues de \$11,857,123 et atteignent \$62,087,998, soit 18.47% du passif envers le public, à rapprocher de 17.52% l'année précédente. L'actif rapidement réalisable, qui était de \$237,525,998 en 1944, s'est relevé à \$272,851,182; il est l'équivalent de 81.17% du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, accusant un gain de \$12,076,340, soit 22.8%, forment une somme de \$64,988,701. Cette progression, comme celle de \$10,150,428, ou de 23.7%, que l'on constatait l'année précédente, est attribuable à la fois à l'augmentation de la clientèle et à l'accroissement des besoins du commerce et de l'industrie. La somme des prêts à demande a passé, au cours de l'exercice, de \$4,305,294 à \$10,394,201. La grande liquidité que présente l'actif de la Banque Canadienne Nationale la met en mesure de continuer à répondre aux demandes de l'agriculture, des entreprises et des particuliers.

Les valeurs mobilières du portefeuille de la Banque, consistant en titres de premier ordre, la plupart à court terme, forment une somme de \$200,368,983, ce qui représente une augmentation de \$17,379,154 relativement à l'exercice antérieur.

Le développement du volume d'affaires de la Banque a imposé un surcroît de travail au personnel dont la tâche s'est encore trouvée alourdie par notre coopération avec le Gouvernement fédéral dans l'application de diverses mesures auxquelles s'est ajoutée, l'an dernier, la distribution des allocations familiales. Les administrateurs désirent reconnaître que les membres du personnel ont apporté à l'exercice de leurs fonctions le sens des responsabilités et le désir de servir loyalement la Banque et la clientèle.

REMARQUES DU PRESIDENT

Messieurs, L'exposé que vient de faire le gérant général, M. Charles St-Pierre, montre que notre Banque a réalisé, au cours du dernier exercice, des progrès dont il y a lieu d'être satisfait.

Avant de proposer l'adoption du Rapport du Conseil d'administration, permettez-moi de passer brièvement en revue les points saillants de la situation économique du pays et d'examiner quelques-uns des problèmes qui se posent au Canada et à l'étranger.

APERÇU DE LA SITUATION AU CANADA

L'année écoulée n'a pas été très favorable à l'agriculture. On évalue à 1,098 millions de dollars le rendement des grandes cultures, en 1945. C'est le total le moins élevé que la statistique ait enregistré depuis 1941. Il est cependant deux fois plus considérable que le chiffre moyen de la période 1935-39. La valeur de la moisson de blé, en régression de 133 millions de dollars par rapport à 1944, serait d'environ 327 millions de dollars. On en estime le volume à quelque 308 millions et demi de boisseaux, à rapprocher de 435 millions et demi l'année précédente. Le rendement à l'acre est le plus bas qu'on ait constaté depuis 1937. Les autres céréales, l'avoine, l'orge et le seigle, sont aussi moins abondantes. On relève une importante diminution dans la récolte des pommes de terre et des fruits, en particulier des pommes, dont le volume accuse une contraction de 57% relativement à 1944 et de 54% par rapport à la moyenne des dix dernières années. La récolte de tabac est sensiblement moindre, la production de miel présente une forte réduction et le rendement des érables est l'un des plus faibles qu'on ait jamais vus. En revanche, l'élevage et la culture maraîchère ont bien donné.

La guerre a énergiquement stimulé l'extraction des métaux communs. La valeur de nos exportations de métaux non-ferreux et d'autres minéraux y compris l'aluminium, s'est relevée de 213 millions de dollars en 1939 à 339 millions en 1944. Le Canada est passé au premier rang parmi les pays fournisseurs de métaux communs. Pendant les neuf premiers mois de 1945, si l'extraction de l'amianté et du plomb a continué d'augmenter, la production de cuivre, de nickel, de zinc, de charbon et de pétrole a fléchi. La production d'or a accusé, de mois en mois, une diminution relative à 1944. Le ralentissement qui commence à se faire sentir dans l'exploitation des gisements d'autres métaux, en libérant de la main-d'œuvre et de l'outillage, et la démobilité de milliers de travailleurs, amèneront certainement une reprise de la production des mines d'or.

Au cours de la guerre, les exportations annuelles du Canada ont atteint trois milliards et demi de dollars; mais elles consistaient, dans la proportion des trois quarts environ, en armements et en munitions. On ne saurait tirer de ces chiffres aucune conclusion en ce qui concerne notre commerce extérieur de demain. La contraction graduelle de la valeur de nos échanges, depuis la fin des hostilités, est d'ailleurs bien propre à nous ramener au sens des réalités. L'économie canadienne exige le maintien d'un volume important d'exportations et d'importations, nous permettant d'écouler les excédents considérables de notre production et nous assurant en retour les produits qui nous manquent. Aussi importe-t-il de nous rendre compte qu'en matière d'échanges internationaux, nous ne serons plus en présence de la situation créée par la guerre, laquelle avait à peu près supprimé la concurrence, mais qu'il nous faudra conquérir notre place dans un monde économique qui pratiquera de nouveau le "chacun pour soi". Avant de jeter un coup d'oeil sur le monde économique d'aujourd'hui, n'est-il pas à propos d'envisager notre propre situation?

LA DETTE DE GUERRE DU CANADA

A la fin de l'exercice en cours, soit le 31 mars 1946, les dépenses du Canada relatives à la Deuxième Guerre mondiale excéderont vingt milliards et demi de dollars. Le chiffre de la dette consolidée, qui était

d'environ trois milliards de 31 mars 1939, atteindra cette année quelque seize milliards. C'est une très lourde charge pour un jeune pays qui, ne compte qu'une douzaine de millions d'habitants répartis sur un vaste territoire, encore incomplètement développé.

Mais ce qui importe, ce n'est pas seulement le chiffre de la dette publique, c'est peut-être plus encore les charges fiscales que comporte le budget. Le budget de l'exercice 1945-46, que le Ministre des Finances a soumis en octobre au Parlement canadien, estime à 4,650 millions de dollars les dépenses de l'exercice, en regard des 5,246 millions de l'exercice antérieur. Il évalue les revenus de l'exercice à 2,515 millions de dollars, à rapprocher de 2,687 millions en 1944-45. Le déficit budgétaire prévu s'établit donc à 2,135 millions, soit quelques 400 millions de moins que l'année précédente.

Les contribuables ont accueilli avec satisfaction les dégrèvements que signale le budget. Ils n'en estiment pas moins que le poids des impôts reste excessif et ils se croient en droit de compter, dans un avenir prochain, sur un nouvel allègement. Ils sont d'autant plus préoccupés et même inquiets qu'ils sentent que les Provinces, les municipalités et les commissions scolaires ont, elles aussi, des besoins à satisfaire. Ils se demandent comment il sera possible de répondre à toutes ces exigences fiscales. Le dernier budget de l'année a lieu de surprendre. Les armées de terre, de mer et de l'air du Canada comptent 55,000 hommes. Le coût en est évalué, pour l'exercice 1945-46, à \$1,068,170,000; il sera à peu près le même qu'en 1944-45, la dernière année de la guerre, alors qu'il s'établissait à \$1,143,732,000. Pendant la première année de paix, le budget de l'armée sera trente fois et demie plus élevé que pendant la dernière année d'avant-guerre. Il était, en 1938-39, de \$31,731,000.

LE FEDERAL ET LES PROVINCES

Les propositions soumises par le Gouvernement fédéral aux deux conférences inter-provinciales, tenues à Ottawa en 1945, comportent le prolongement des mesures en vertu desquelles le pouvoir fédéral prélève l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. En deux mots, le Ministre des Finances, qui était déjà Receveur général du Canada, deviendrait le Grand Argentier du pays. Ces questions sont encore à l'étude et leur importance est telle qu'il est facile de comprendre la circonspection avec laquelle les provinces explorent la voie où elles sont invitées à s'engager.

Ces projets agitent, en principe, au monde des affaires qui sait combien la multiplicité des organismes fiscaux est incommode et onéreuse. Un régime de l'impôt uniforme, cohérent, simple et compréhensible, s'étendant à tout le Canada, présenterait d'incontestables avantages. Il y a cependant d'autres aspects à envisager. Chaque province a ses propres responsabilités et ses problèmes particuliers, et il lui faut trouver les ressources dont elle a besoin aux fins d'éducation, d'hygiène, de santé et de progrès social, ainsi que pour le développement de ses richesses naturelles. Les devoirs qui incombent à chaque province ne doivent pas être tout simplement délégués à l'autorité fédérale, pas plus que leur accomplissement ne doit rester subordonné à la générosité ou à la discrétion du Gouvernement central. L'Etat a assumé des charges auxquelles il doit faire face, mais les provinces ont aussi des obligations pressantes et, comme les ressources imposables du pays ne sont pas illimitées, une entente entre gouvernements s'impose. D'ailleurs, des impôts excessifs, qu'ils soient perçus par le Fédéral ou par les Provinces, paralyseraient la vie économique, entraveraient le progrès et ne tarderaient pas à tarir la source même des revenus sur lesquels comptent les pouvoirs publics. L'Etat fédéral ne doit pas s'approprier une trop large part du produit des impôts, car il pousserait irrésistiblement les Provinces à s'emparer d'entreprises lucratives. Tous les intéressés subiraient un préjudice si les propositions à l'ordre du jour avaient pour conséquence le développement de la socialisation ou — pour employer un autre terme que d'aucuns préfèrent, — la nationalisation non seulement des services publics, mais encore d'autres sortes d'entreprises. Plusieurs provinces exploitent déjà, outre des services publics, des sociétés d'assurance, des réseaux ferrés, le commerce des spiritueux, et quoi encore? Les événements

et la politique ont une logique inéluctable.

LE REVENU NATIONAL

On parle parfois de l'enrichissement de la nation pendant la guerre. On signale l'augmentation des dépôts dans les banques et les sommes souscrites aux emprunts de la Victoire et aux certificats d'épargne de guerre. On évalue le revenu national à quelque neuf milliards de dollars, en regard de quelque quatre milliards avant la guerre. Mais le bilan national comporte, d'autre part, une dette de près de seize milliards. Avant d'insister sur l'enrichissement de la nation, il serait prudent d'établir que les citoyens de ce pays sont pourvus d'habitations confortables en nombre suffisant, qu'ils n'éprouvent aucune difficulté à se procurer des vêtements et que la nourriture, surtout celle qui est produite au pays, n'est pas rationnée. Sans doute la population du Canada est-elle beaucoup mieux partagée que la plupart des pays de l'Europe et de l'Asie. Sans doute devons-nous porter secours à ceux qui manquent de tout et qui réclament à grands cris ce dont nous pouvons nous passer sans de trop grands sacrifices. Mais, de grâce! qu'on cesse de nous parler d'argent et d'enrichissement. Les Allemands, les Autrichiens, les Hongrois, les Grecs, les Chinois et quantité d'autres regorgent de ce qu'on est convenu d'appeler de l'argent, mais ils meurent de faim. Cela nous amène à signaler brièvement les tentatives faites à Bretton Woods dans l'espoir de mettre fin au chaos mondial des monnaies.

LES ACCORDS DE BRETON WOODS ET LA STABILITE DES MONNAIES

L'histoire de la première moitié du vingtième siècle enregistrera, outre les deux plus grandes guerres de tous les temps, des découvertes scientifiques dépassant de beaucoup celles des siècles précédents; mais elle fera mention aussi — et ce sera la page humiliante de notre époque — de l'absence de toute discipline monétaire. Tandis que les savants réussissaient, grâce à leurs recherches, à maîtriser plus complètement les forces de la nature et à rendre accessible à un plus grand nombre une plus grande quantité de biens et de richesses, les expériences monétaires des gouvernements et des peuples avaient les résultats désastreux que l'on constate aujourd'hui. On a jeté aux quatre vents toute discipline en matière monétaire et d'aucuns persistent à fermer les yeux sur ce qui se passe et sur ce qui s'est fait en Europe au cours des dernières vingt-cinq années.

Il n'est pas nécessaire d'être un admirateur de l'idéologie soviétique pour reconnaître qu'en certaines matières les Russes ont manifesté du courage et de la logique. Quand, en Russie, l'Etat décrète qu'une personne, pourvu qu'elle accomplisse la tâche qui lui est assignée, aura droit à une paire de chaussures, à deux chemises et à quelque autre article de vêtement par année, on est en face d'une situation claire et nette. Cela n'est-il pas préférable à l'émission de millions et de milliards de papier-monnaie, chiffons de papier qui ne permettent même pas au détenteur de se procurer les choses les plus essentielles à la vie. L'inflation monétaire est une duperie et une malhonnêteté auxquelles les hommes d'Etat soucieux de leurs responsabilités ne devraient pas se prêter. Nous pouvons nous féliciter, au Canada, d'avoir échappé à ces expériences dont les résultats sont futiles et les conséquences, souvent tragiques. Soyons vigilants, toute fois, et exigeons que le premier article de toute politique visant au progrès social soit le maintien d'une monnaie saine, échangeable contre ce qui constitue la véritable richesse.

Si les accords de Bretton Woods et l'établissement d'un fonds de stabilisation des changes n'avaient d'autre résultat que d'assainir les diverses monnaies nationales et d'établir une relation stable entre elles, ce serait déjà une grande amélioration en vue de la reprise du commerce international. Il restera à faire comprendre à tous les pays qu'il ne peut y avoir d'ordre sans discipline, qu'elle soit volontaire ou imposée. N'est-il pas temps de mettre fin au scandale de notre époque que sont les jeux de passe-passe avec l'argent et d'envisager les réalités même les plus pénibles?

L'or est bien loin de constituer la richesse d'une nation, son usage n'est pas indispensable pour assurer à l'intérieur d'un pays l'échange des biens et des services; mais sa possession, dans une mesure suffisante, constitue une discipline monétaire à laquelle on ne peut se soustraire sans s'exposer à de graves dangers. L'or est comme le frein d'une automobile; il ne fournit pas la force motrice, mais qui oserait s'aventurer dans une voiture sans freins?

LA VAGUE DE SOCIALISME QUI DEFERLE SUR LE MONDE

Le socialisme professe que le capitalisme privé conduit au monopole, à la concentration des capitaux entre les mains d'un petit nombre d'hommes et qu'il réduit à l'indigence les classes laborieuses. Examinons brièvement ces deux propositions. Il est pour le moins étrange de prétendre combattre des monopoles restreints et des

Valeurs de placements

(Obligations de tout genre)

SPECIALITE : Achat et vente "Dominion du Canada"

GUY CASAVANT

Directeur

P. E. LETOURNEAU INC.

636, BOULEVARD MANSEAU, Joliette, Qué. Tél.: 1193-w — JOLIETTE, Qué.

concentrations limitées de capitaux, en constituant un vaste monopole englobant toute la production agricole et industrielle. La critique la plus sérieuse et la mieux étayée contre les grandes sociétés est précisément que toute erreur de jugement ou de prévision chez un petit nombre d'hommes comporte des répercussions dont l'étendue est considérable et influe sur les conditions d'existence de milliers de travailleurs. Espère-t-on prévenir les erreurs quand le petit nombre d'hommes placé à la direction de l'Etat aura une emprise totale sur la vie économique et sociale d'un pays? Est-ce bien là l'expérience que nous avons acquise en constatant comment les affaires publiques sont conduites? Est-il démontré que le capitalisme privé réduit à l'indigence les classes laborieuses? Cette assertion par trop générale ignore toute distinction entre le capital et la richesse. S'il est vrai que le capitalisme privé se prête à des concentrations de capitaux, il n'est que juste de reconnaître qu'il n'exclut pas la petite entreprise et que la plus grande partie des affaires se fait par de petits capitalistes. S'il existe d'ailleurs de grandes concentrations de capitaux, il n'est pas prouvé que la richesse qu'elles produisent n'est pas aussi bien, sinon mieux distribuée qu'elle ne le serait sous un régime socialiste. Il est bon de se rappeler que, depuis un siècle, la population du globe a triplé et que les conditions de vie des masses, dans les pays qui ont adhéré au capitalisme privé, se sont améliorées. Qui soutiendrait que les expériences socialistes, en Russie, en Allemagne et en Italie, ont amélioré le sort de la classe ouvrière? La Grande-Bretagne elle-même,

sous un régime socialiste, adopte aujourd'hui un mode de vie "austère". M. Vandervelde, chef socialiste belge très en vue, déclarait, au retour d'un voyage d'étude en Russie, que la prétendue "dictature du prolétariat" n'est en somme qu'une "dictature sur le prolétariat".

On ne remédiera pas aux maux qui affligent les sociétés modernes, et qui exigent l'effort, la coopération et la compréhension de tous les hommes de bonne volonté, en s'exposant à la contagion qui tente de gagner le monde entier. Il serait sans doute plus sage et plus efficace de corriger les défauts qui se manifestent, de décentraliser partout et dans toute la mesure du possible et de répartir les risques et les compétences, afin d'atténuer les premiers et d'étendre l'influence que peuvent exercer ces dernières.

L'assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Beaudry Leman, président; M. Charles Laurendeau, c.r., vice-président; l'honorable Jacob Nicol, vice-président; M. L.-J.-Adjutor Amyot; l'honorable C.-P. Beaubien; M. Armand Chaput; M. Auguste Desilets, c.r.; l'honorable J.-M. Dessureault; M. C.-E. Gravel; M. A.-J. Major et M. Léo G. Ryan.

LA FORCE DE L'HABITUDE

Une vieille avarice sentant sa fin prochaine appelle sa belle-fille.

— Je vais mourir. Mais n'allez pas m'enterrer avec une de mes belles robes.

Vous m'en prêtez une des vôtres, n'est-ce pas?

Les Rois Mages

Ils perdirent l'Etoile, un soir. Pourquoi perd-on l'Etoile? Pour l'avoir parfois trop regardée... Les deux Rois Blancs, étant des savants de Chaldée, Tracèrent sur le sol des cercles, au bâton. Ils firent des calculs, grattèrent leur menton... Mais l'Etoile avait fui comme fuit une idée. Et ces hommes dont l'âme eut soif d'être guidée Pleurèrent en dressant les tentes de coton. Mais le pauvre Roi Noir, méprisé des deux autres, Se dit: "Pensons aux soifs qui ne sont pas les nôtres. Il faut donner quand même à boire aux animaux". Et tandis qu'il tenait un seau d'eau par son anse, Dans l'humble rond de ciel où buvaient les chameaux Il vit l'étoile d'or qui dansait en silence.

Edmond ROSTAND.

Téléphone 304

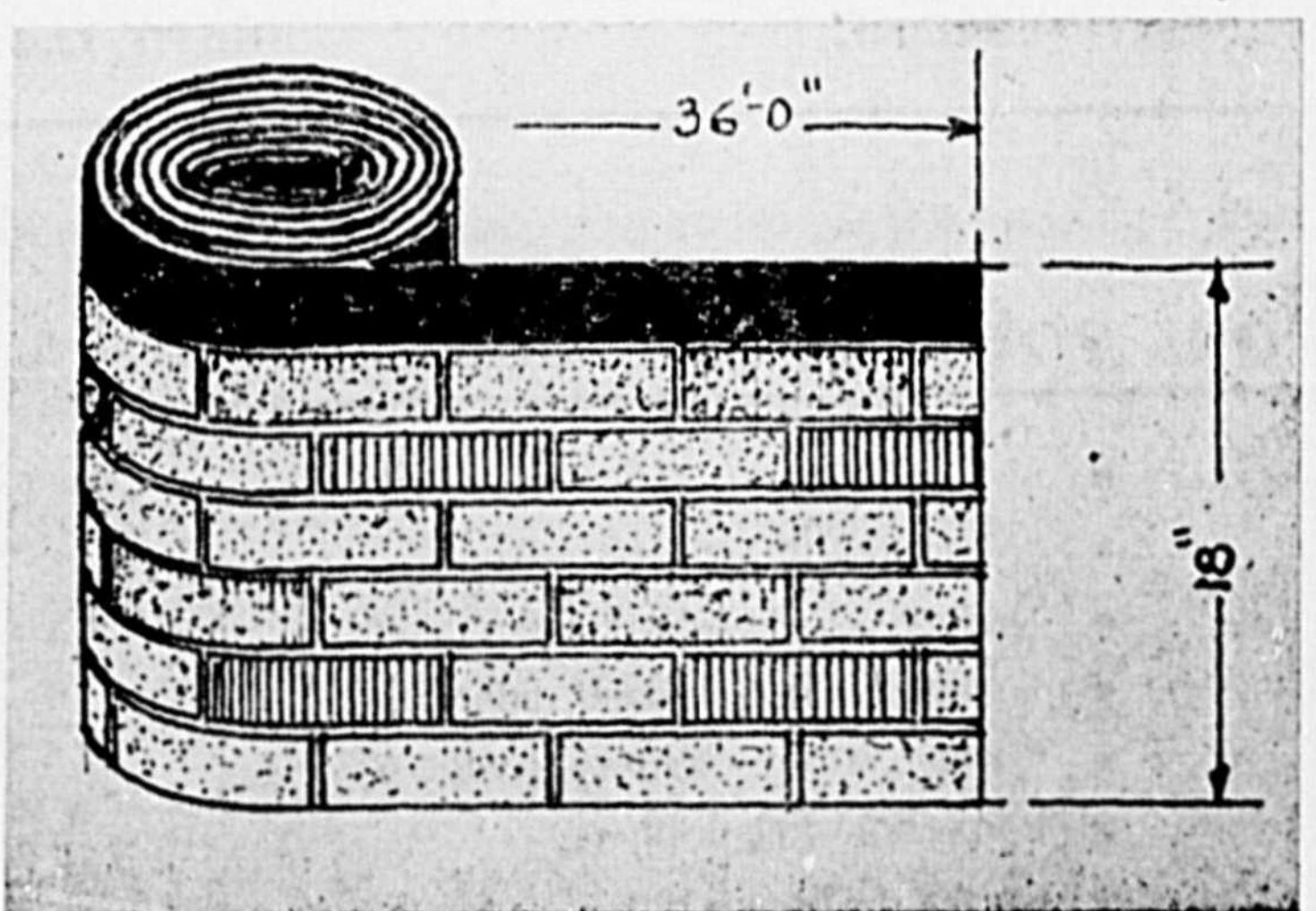
FERLAND & LAPALME

AVOCATS

Hon. Charles-Ed. Ferland, C.R. — Geo.-Emile Lapalme, B.A., L.L.B., Sénateur, Député aux Communes

556, BOULEVARD MANSEAU,

JOLIETTE, P. Q.



Imitation de brique en rouleaux Insulated Brick 5-8"

TOITURE EN BARDEAUX ET EN ROULEAUX

SPECIALITE: Moulures en plastique et en Donnacona

F. RATELLE

FERBLANTIER — PLOMBIER

575, St-Viateur, Joliette Tél. 475

TELEPHONE 471

CASIER POSTAL: 7

LUCIEN DUGAS, C.R.

Licencié en Droit et en Philosophie AVOCAT

363, rue Notre-Dame, Joliette A Montréal le mardi, 10 est, rue St-Jacques, Ch. 44 — Tél. HA. 9535

Hon. ANTONIO BARRETTE, M. A. L. CHAMPLAIN LEPINE, Courtier

BARRETTE & LEPINE

COURTIERS — ASSURANCES ET FINANCES

Assurances: Feu — Vie — Accidents — Maladies — Patronales
Contre la grêle — Etc.

Consultez-nous avec confiance et sans frais

Téléphone: 365 Bureau: 64, sud Place Bourget, JOLIETTE

HEURES DE BUREAU :
De 11 à 12 h. a. m. — De 3 à 5 h. p. m. — Pas de bureau le soir
Absent le jeudi

Dr EDMOND PIETTE

Chirurgien de l'hôpital St-Eusèbe — Joliette

35, ST-CHARLES BORROMEE NORD, Tél.: 369

LA COLONISATION

A Rémigny, les traditions se conservent

UN BEAU NOEL — Pendant les mois de novembre et de décembre, 70 chœurs sont venus de tous les coins de la paroisse, trois fois la semaine, pour les exercices de chant préparant la messe de Noël. C'est la 2^{ème} Messe brève en Fa Majeur, de Boissière, dont toutes les partitions et l'accompagnement avaient été copiés à la main, que l'on exécuta avec piété et entrain. L'organiste: Mlle Thérèse Asselin, la directrice sa sœur Mlle Denise, ainsi que Mlle Claire Asselin, furent au plus haut point édifiées de l'assiduité et de la belle tenue de tous.

M. le curé Majeur célébra la messe solennelle de la nuit de Noël.

Les solistes nombreux se firent entendre après que Ch-Henri Dufresne eut entonné, de sa belle voix, le tra-

ditionnel Minuit, Chrétiens! Jean-Paul Dufresne, Athanase Bolduc, P-Emile Forget, Omer Laforge, Armand Bédard.

Les dames et demoiselles firent leur large part, mentionnons les chants de Mlles Denise Asselin, Bérangère Thuot, Laurette Harpin, Jacqueline Perreault, Dolorès Vallée, Carmelle Vallée, Claire et Yvette Lajeunesse, Mmes Joseph Lefebvre et Alph. St-Germain se firent aussi entendre comme solistes.

La crèche avait été ornée avec goût, des vrais rochers aux alentours, par Mlle Denise Asselin, dont les élèves avaient bâti une quinzième de maisonnettes pour figurer Bethléem.

La parure de l'autel était le travail réuni de Mme Paul-Emile Forget.

Vous voyez qu'il y a de la coopération à Rémigny!

Et que dire de la piété, de la parfaite sobriété de la modeste et solide distinction de ces chrétiens à toute épreuve dont certains firent 25 milles à pieds pour venir de leurs lointains chantiers à l'église pieuse et toute illuminée. Votre exemple nous

émeut et nous attache à vous, chers amis de là-bas.

L'ARBRE DE NOEL — Deux jours avant la fête religieuse, avait lieu à l'école du village le dépouillement d'un immense arbre de Noël, installé par M. Omer Laforge qui apporta aussi les sapins à l'église et au presbytère. Cet arbre de Noël contenait des cadeaux venant de Joliette, de Montréal, Québec et Toronto et de je ne sais d'où! Pardon! Il y en avait de Notre-Dame de Lourdes. Car c'est Mme Charles-Auguste Asselin de Notre-Dame de Lourdes, qui sous l'inspiration de ses trois demoiselles institutrices à Rémigny, avait commencé à fournir elle-même puis à ramasser discrètement pour les enfants de Rémigny de modestes et utiles cadeaux. Les donateurs de Joliette furent les plus magnifiques: M. Zénon Bellerose, David Lépine, Lucien Robillard, Ls Desrochers, René Martin, Donat Boudard, Médéric Sansregret, les compagnies Woolworth et United Stores et d'autres dont les noms nous échappent.

La fête du dépouillement de l'arbre de Noël commencée à 9 hres du matin n'était pas finie à 2 heures. Les enfants n'avaient aucune faim et ne voulaient pas partir. Plusieurs n'avaient jamais vu si belle fête et n'avaient reçu du Petit Jésus telles étrennes inattendues.

Merci aux généreux donateurs! — Merci aux personnes dévouées qui ont inauguré et réalisé cette belle fête de charité...

LE JOUR DE L'AN — Les gens du village et quelques uns de la campagne veillent jusqu'à minuit le 31 décembre au soir. Puis en un groupe nombreux, ils envahissent le presbytère pour recevoir la bénédiction de leur dévoué Curé. C'est un acte religieux. On se retire ensuite, pour revenir tous communier et assister à la sainte messe.

Après la messe, tous les paroissiens de la campagne, les uns après les autres passent au presbytère, se faire bénir par leur Curé. Le Curé reçoit à dîner tout le village, puis il y a échange de repas et de sains divertissements dans les maisons du village pendant que les mêmes réunions se répètent dans les rangs. Les pères bénissent leurs familles au foyer, la joie des fêtes de familles est grande, car les paroissiens sont sobres, et ils conservent en les améliorant parfois, les belles et saines traditions apportées d'en bas.

Chers amis, ces lignes hâtives rendent peu justice à votre labeur, à votre persévérance et à votre religion. Elles sont le souvenir embaumé d'une veillée à N.-Dame de Lourdes où les grands-parents semblent n'avoir que la quarantaine, où les parents du bel André sont jeunes époux modèles, où ont grandi les trois sœurs institutrices dévouées qui m'ont rapporté qu'à Rémigny les traditions se conservent!

F. Mousseau, ptre, sec. de la Société de Colonisation.

GARE A LA DIPHTERIE

PLUS DE SIX MILLE ENFANTS PROTEGES AU COURS DE NOVEMBRE

Une fois guéri, quiconque a souffert de certaines maladies contagieuses, se trouve immunisé parce que l'organisme a acquis la propriété de résister à une nouvelle attaque de la même affection. En d'autres termes, l'individu s'est, automatiquement immunisé. Toutefois, c'est là un moyen périlleux d'acquiescer une protection spécifique. Toute maladie infectieuse entraîne avec elle un cortège de complications à longue échéance qu'il faut craindre et pour soi et surtout pour les enfants.

Une bonne santé ne suffit pas à vaincre les germes de maladie; il est réconfortant de savoir que nous pouvons combattre certaines affections en donnant aux enfants, par exemple des substances immunisatrices qui les mettent à l'abri des maladies auxquelles les expose la vie quotidienne.

La diphtérie est dangereuse à tout âge, mais particulièrement chez les enfants de douze ans ou moins; on peut les protéger en les soumettant à l'action de l'anatoxine antidiphtérique. C'est entre six mois et un an qu'il convient de l'injecter à tous les petits. Cette immunisation protectrice se donne en trois doses, à trois semaines d'intervalle. Votre médecin de famille ou le médecin hygiéniste de votre localité vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Le ministère provincial de la Santé et du Bien-Etre social que dirige l'honorable Dr J.-H.-A. Paquette, met à la disposition des comités dotés d'Unités sanitaires des hygiénistes qui se font un devoir de répondre à toutes les demandes. C'est ainsi que, durant le mois de novembre dernier, ils ont immunisé 3,222 enfants et pratiqué 3,02 immunisations de rappel. En outre, 1,236 enfants furent aussi vaccinés contre la variole. Ce sont autant de petits qui ne souffriront ni de diphtérie, ni de variole.

ENTRE CHASSEURS

— Et obéissant, mon chien! Je n'ai qu'à lui dire: "Viens..." ou: "Ne viens pas?..."
— Et alors?...
— Alors, il vient ou ne vient pas!



COURS AUX APICULTEURS

Un cours d'apiculture d'une semaine, soit du 21 au 26 janvier, sera donné aux apiculteurs ou aux débutants intéressés dans cette branche et qui sont âgés de 16 à 35 ans. En communiquant cette nouvelle, les autorités du Ministère de l'Agriculture précisent que ce cours sera tenu sous les auspices du Service de l'Aide à la Jeunesse et donné à la Villa St-Vincent, Gros-Pin, Québec.

Le Service de l'Aide à la Jeunesse accorde \$1.25 par jour pour les frais d'hôtellerie, plus les frais de transport par chemin de fer ou autobus.

Des arrangements ont été faits avec les autorités de la Villa St-Vincent qui sont prêtes à loger et pensionner les élèves pour la somme de \$2.00 par jour. L'excédent de 75c. devra être défrayé par le candidat lui-même.

Les demandes d'admission doivent être faites sur la formule d'inscription spéciale du Service de l'Aide à la Jeunesse; conséquemment, le candidat désireux de suivre ce cours devra demander cette formule. Une fois remplie, cette demande doit être adressée au Service de l'Aide à la Jeunesse au moins huit jours avant la date de l'ouverture du cours.

Les candidats intéressés à suivre ce cours voudront bien en informer le plus tôt possible M. Jules-R. Méthot, Division de l'Apiculture, Ministère de l'Agriculture, Québec. Il leur fera parvenir la formule d'inscription nécessaire à leur entrée. Seuls les candidats âgés de 16 à 35 ans sont admis à ces cours et devront produire avec la formule d'inscription, leur extrait de baptême.

Un cours analogue sera donné à Montréal et à Rimouski à des dates qui seront annoncées plus tard.

CONDOLEANCES

5 janvier 1946.

A une assemblée spéciale de l'Exécutif diocésain de l'U.C.C., tenue à cet effet,

Il est proposé par M. Ferdinand Contant, président, secondé par M. Charles-Auguste Asselin, directeur qu'une grand-messe soit payée pour le repos de l'âme de Mme Alexis Brousseau, mère de notre directeur diocésain, M. l'agronome Cuthbert Brousseau, et qu'une résolution de sympathies lui soit adressée ainsi qu'à sa famille, et que telle résolution paraisse dans le journal l'Action populaire.

Ferdinand CONTANT, Prés. dioc. de l'U. C. C.
F. MOUSSEAU, ptre, sec.
Vraie copie: F. MOUSSEAU, ptre, sec.

ST-CUTHBERT

(D.N.C.) — NAISSANCE — Le 5 janvier, M. - Claire - Solange, fille de M. et Mme Théodore Deschesnes (Jeannette Lauzon). Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Lauzon, de St-Justin.

LES ROIS — La fête des Rois a revêtu un cachet de solennité spéciale cette année. La messe a été chantée par le R. P. Murata, c.s.v., d'origine japonaise; le diacre était le R. F. Jean Livernoche, c.s.v., récemment ordonné diacre et fils de M. et Mme P. Livernoche, de notre paroisse. M. l'abbé E. Parent, nouveau vicaire, a servi sous-diacre. Le sermon a été donné par le R. P. E. Fafard, o.m.i., qui a passé 18 ans chez les Esquimaux de la Baie d'Hudson.

A cette occasion notre chorale sous la direction de M. Roméo Fafard, a répété la messe Regina Pacis chantée à Noël.

Nos remerciements à qui de droit. CA ET LA — A l'occasion des fêtes nous avons remarqué la présence de nombreux et distingués visiteurs; il y eut aussi un certain nombre de fiançailles, indice de mariages prochains. Surveillez nos rapports et l'avenir vous réserve d'intéressantes surprises.

Baptême à Amos

M. et Mme Paul Soumis, d'Amos, (Cécile Latendresse) sont les heureux parents d'une fille baptisée à Amos, le 23 décembre, sous les noms de Marie-Elisabeth-Hélène. Parrain: Albert Soumis, oncle; marraine: Mme Alfred Soumis, grand-mère de l'enfant.

UN BON ENFANT

Saint Raboin a, dit-on le privilège de corriger l'humeur acariâtre des maris.

Une femme qui avait beaucoup à se plaindre du sien alla mettre un cierge à ce saint. En revenant au logis, elle trouva son mari mort subitement pendant son absence.

— Ah! quel bon saint s'écria-t-elle. Il accorde plus qu'on ne lui demand!

Petites annonces

● A VENDRE
Une terre très bien bâtie aux portes de Joliette avec tout le confort et commodités possibles pouvant très bien faire vivre son propriétaire. Aussi endroit de villégiature très bien placée, c'est-à-dire près de la rivière de l'Assomption faisant partie de la paroisse du Christ-Roi. Livraison immédiate. S'adresser à ARTHUR JOLY, 179, Ste-Angélique Sud, Joliette, Qué.
4 janv. j.n.o.

● A VENDRE
Oldsmobile 1936, quatre pneus neufs, en très bonnes conditions. S'adresser à M. Conrad LEPINE, Ste-Julienne, rang de la Fourche, Co. Montcalm, si route ouverte. 27 d. 3 f. p.

● POUSSINS A VENDRE
Commandez de bonne heure pour avoir tous les poussins et poulets que vous désirez pour maintenant ou pour le printemps. Adressez-vous à Jean-Paul PARENT, St-Liguori, représentant de Moncton Poultry Farm. 6 d. 8 f.

AUGUSTE MARTINEAU
Architecte

64, Place Bourget sud, Joliette
Tél.: 365

● AVIS AUX CONSTRUCTEURS
Si vous construisez ou modernisez vos bâtisses, consultez la Maison La DESROCHERS & FILS, qui a toujours en entrepôt le plus grand assortiment de matériaux de construction. — Agents pour les planches murales (Ten-Test), Insul-Board tel que bardeaux d'amiante, Cedar-grain, planches murales (Ten-Test), Insul-Bord, Wallboard, Flex-Board, Insul-Brick, Sheerock, Laine isolante, brique, ciment, etc.

LS DESROCHERS & FILS
537, Notre-Dame, Joliette
"Si c'est de la ferronnerie, nous l'avons"
Vendeurs autorisés pour les Peintures et Vernis C-I-L.

REPARATIONS GENERALES
Machines à coudre
"Singer" — "New-William" — "White" — "Raymond" et autres marques.
Toutes pièces de rechange, aiguilles, huile, etc.
Aussi vente de machines usagées reconditionnées

Delisle & Fils
MECANICIENS
25, Pl. Bourget nord Tél. 226 Joliette

Etabli à Joliette depuis 1928
Antoine Fortin
CHIROPATICIEN
Diplômé de l'Institut Palmer
TEL. 61 — 60 SUD PL. BOURGET
JOLIETTE
"La chiropratique ajoute de la vie aux années et des années à la vie".

TEL. Bureau 98 Rés. 1237J
Lionel Fontaine
B. A., L. S. C.
COMPTABLE LICENCIE
Vérification, tenue de livres, impôt sur le revenu, système de comptabilité.

Adresse Bureau 93, ST-PAUL, Rés. 770, N.-DAME, JOLIETTE

Permanentes
A froid, "Cold Wave"
Avec ou sans machine
Ondulations
Shampoings
Coupe de cheveux
Traitement à l'huile

SALON DE COIFFURE
Claire Perreault,
prop.
Mlle Allard, coiffeuse
60, sud PLACE BOURGET
Tél. 61 — Le soir 679

● PERDU
Chapelet perdu, contenu dans un étui noir. Récompense promise à qui le rapportera à 500 rue NOTRE-DAME, Joliette, Qué.

René et Gérard Charbonneau
Architectes
137, rue St-Charles Borromée, JOLIETTE, P. Qué.
Téléphone 844-J

● POUSSINS BRAY
Le Couvoir Bray peut disposer d'une certaine quantité de beaux poussins en croissance, âgés de 2 à 3 semaines, de couvées variées, comprenant des races lourdes. Très beaux pour le marché, vendu pour la cuisson ou pour la ponte plus tard. Sauvez du temps, commandez immédiatement. — T. P. L. WOODS; Geo.-H. READ & CIE, St-Félix-de-Valois; Damien BOUCHER, St-Ambroise de Kildare.

Téléphone 1055 R
Bruno St-Georges
B.A. C.C.S.
Comptable public — Membre de la C. A. A.
Auditions — Vérification
Tenue de livres
Spécialité: Impôt sur le revenu
700, St-Viateur, Joliette

● A VENDRE
Manteau de rat musqué, grandeur 14 ans, presque neuf, à vendre, parce que trop petit. S'adresser à 231, rue GASPARD, Nord, Joliette.

● AGENT WATKINS
Désirez-vous les produits Watkins? — Adressez-vous à M. EDOUARD DUGAS, détaillant pour l'Épiphanie, l'Assomption, St-Gérard Magella, St-Sulpice et Repentigny, 122 rue Des Sulpiciens, l'Épiphanie, P. Q. 10 janv. 3 f. c.

Cours d'anglais
Spécialités :
Conversation, composition, correspondance et items commerciaux, etc. libre au choix. Pour tous renseignements, écrivez à
Mlle IRENE YANAKIS,
St-Gabriel de Brandon, (Berthier)
Serai de passage à C. N. D., Joliette, le 16 janvier pour recevoir.

● TERRE A VENDRE
Avec ou sans roulant, située à St-Roch de l'Achigan à 1 1/2 mille du village, rang St-Régis, contenant 100 arpents cultivables, avec terre à bois de 15 arpents. Bâtisses: maison moderne avec eau courante, électricité et téléphone; hangar, glacière; grange avec silo; séchoir à tabac; porcherie neuve et moderne. Roulant: tracteur (W 4) avec toutes les machines aratoires, trayeuse mécanique, 12 vaches à lait, 2 chevaux, 60 cochons, 150 poules, etc. Prix raisonnable. S'adresser à M. le Notaire ROBERT MARIEN, l'Épiphanie.

SPIRELLA
Une marque qui donne toujours satisfaction
CORSETIERE D'EXPERIENCE
Louise Lachapelle
427, rue St-Viateur, Joliette

● LANORAIE AUTOMOBILE
ATTENTION: Réparations générales sur toutes les autos; déboussage et soudure à l'oxygène; storage; remorquage, etc. — Aussi chambre à pleinturer et vernir, le tout à prix modéré, au garage LEO et MARIE-JEAN RONDEAU, à Lanoraie.

● ENCAN LE 29 JANVIER
A vendre au No 615 DE LANAUDIERE ménage complet: poêle, poêle à gaz, services de cuisine, boudoir, piano, bureaux, couchettes, sommiers, matelas, prélatris, vaisselle, lingerie de maison, etc.
10 janv. 1 f. p.

LES MEMBRES DE LA FAMILLE ADELARD CHEVRETTE remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, bouquet spirituel, tributs floraux, visites à la chambre mortuaire ou assistance aux funérailles de M. Adélarde Chevrete.

St-Ambroise, décembre 1945.

UN CHARME POUR L'HIVER...

- Choisissez votre nouveau chapeau.
- Modèles ultra-chic, tirés des magasins de New-York.
- Chapeaux faits à la main. — Réparations.

MARTHE PERREAULT
DESSINATRICE
77, PLACE BOURGET SUD, JOLIETTE TEL.: 779
Au-dessus du magasin Geo. Daher.

Téléphones BUREAU 42 Boite postale 100
RESIDENCE 175

J.-A. BOISVERT
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Accidents — Maladies — Responsabilité

SPECIALITE:
Grêle — Entreposage — Séchoir à tabac jaune — Etc.
501, RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

Pour votre correspondance.....

- Boîtes de papier à lettres,
- Enveloppes: toutes grandeurs,
- Tablettes: papier kid, vergé, etc.,
- Tablettes: papier bond, ligné,
- Cartes: correspondance, fantaisie,
- Papiers à clavigraphie,
- Cartes de bonne fête,
- Cartes: Souhaits, Remerciements, etc. . .

Choix pour tous.

RENÉ MARTIN
32, Place Bourget sud, Tél. 617

L'ACTION POPULAIRE
72 nord, place Bourget, Joliette, Qué.
JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT
ORGANE DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCESE
est publié par la Compagnie de l'Action populaire Ltée, le jeudi de chaque semaine.

Les abonnements sont toujours payables d'avance. — Consulter la bande adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. — On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

ABONNEMENTS:
Canada: \$1.00 — Etats-Unis: \$1.50 — Union postale: \$2.00